



ACTES DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA SOCIÉTÉ SALÉSIENNE

SOMMAIRE

I. Lettre du Recteur majeur

Appel renouvelé pour les volontaires et la solidarité fraternelle — Un engagement responsable pour le Chapitre général — Unis dans la prière comme dans le travail — Représentation élargie au Chapitre général — Collaborer avec optimisme constructif — Laissons-nous conduire par l'amour.

II. Chapitre général spécial

Conclusion des travaux des Commissions précapitulaires centrales — La contribution des confrères au second Chapitre provincial spécial — Indications techniques pour la réponse des confrères — Bulletin de vote — Indications techniques pour les travaux du second Chapitre provincial spécial et éléction des délégués au Chapitre général — Les délais pour le second Chapitre provincial.

III. Dispositions et normes

IV. Communications

Concession d'une plus large représentation au Chapitre général spécial — Erection de la « Visitatorie » de Bombay — Nomination de provinciaux — Nouveaux formulaires pour le compte rendu financier et administratif des provinces et des maisons — Normes financières pour les confrères étudiants — Année internationale de l'éducation — Demandes de dispense — « Casus conscientiae morales et liturgici » — Formulaires du Secrétariat.

V. Activités du Conseil supérieur et initiatives d'intérêt général

VI. Documents

Concession d'une plus large représentation au Chapitre général spécial.

VII. Magistère pontifical

Exhortation à la confiance face aux indéniables perturbations de l'Eglise de notre temps — L'Eglise a besoin de retrouver son unité intérieure pour pouvoir réaliser le Concile — La fidélité à l'Eglise est pour nous aujourd'hui une nécessité et un devoir — Union personnelle au Christ pour renouveler la vie de l'Eglise — Considérer la tradition avec sympathie pour contribuer au renouveau de l'Eglise — L'autorité dans l'Eglise est pour le service des frères — Les nouveautés dans l'Eglise d'aujourd'hui sont un témoignage de son éternelle vitalité.

VIII. Salésiens défunts (4. liste de 1969)

I. LETTRE DU RECTEUR MAJEUR

Turin, décembre 1969

Confrères et chers Fils,

J'écris ces pages sous le regard maternel de la Vierge immaculée, à la veille de sa fête et dans le climat des fêtes toute proches de Noël. Le retour de l'une et de l'autre fête trouve une résonance particulière en chacun de nous, en tant que chrétien et en tant que salésien. En effet, la fête de l'Immaculée nous reporte spontanément à nos origines et nous rappelle combien la vie et le développement de notre congrégation sont liés à la sainte Vierge; quant à la fête de Noël (à condition qu'elle ne soit pas rabaissée au niveau d'une opération commerciale spectaculaire et désolante, destinée à accroître le rythme de la consommation d'une société axée sur un prétendu progrès), cette fête nous fait revivre l'ineffable mystère de la grâce et de la bonté du Seigneur Jésus, venu porter aux hommes la rédemption et la paix dans l'amour.

Bien que je sache que cette lettre ne pourra pas vous parvenir avant Noël, je désire quand même vous assurer qu'en ces jours, spécialement au cours de la nuit sainte, j'aurai une pensée pour vous tous, spécialement pour tous ceux qui sont éprouvés par la souffrance. Je ferai miens vos souhaits, vos peines, les résolutions que vous prendrez pour renouveler votre vie spirituelle et pour faire face aux exigences toujours nouvelles et inéluctables de votre activité apostolique.

Je voudrais pouvoir vous offrir d'autres dons. Mais en dehors de ma prière fraternelle je sens que je ne puis pas vous offrir autre don que celui de mon humble contribution au service de notre chère congrégation, avec tout ce qu'une charge comme la mienne peut actuellement rencontrer de problèmes épineux et harcelants.

Appel renouvelé aux volontaires et à la solidarité fraternelle

Mais je viens aussi pour vous demander, à vous et à vos provinces, un cadeau. Lequel? Je viens encore vous demander des volontaires pour

l'Amérique latine: prêtres et coadjuteurs. Les conditions sont connues: durée du « service »: cinq ans; âge des volontaires: en principe, aux environs de quarante ans.

Je connais parfaitement la pénurie de personnel d'un grand nombre de provinces; mais, comme je le disais naguère, la situation en Amérique latine est infiniment plus grave et les besoins atteignent des proportions inimaginables.

Qu'une province consente à se priver de quelques confrères, c'est un sacrifice; mais ce sacrifice est un signe concret, et pour sûr fécond, de cette solidarité active sur laquelle j'insiste tant, et qui, d'ailleurs, commence à porter de consolants résultats.

Que les confrères qui sentent en eux ce désir particulier en informent simplement et directement le Recteur majeur; il sera heureux d'agréer leur offre filiale. Qu'ils ne tardent pas; car les démarches sont lentes et nombreuses.

Dès maintenant, j'appelle une large et bienfaisante bénédiction sur les généreux confrères qui prendront cet engagement, ainsi que sur les provinces qui offriront, même au prix d'un sacrifice, l'apport fraternel d'énergies nouvelles et fraîches à d'autres provinces qui en ont tant besoin.

Quant aux autres formes de solidarité, je me plaîs à vous dire qu'à la suite de ma dernière lettre, j'ai reçu un flot de nouvelles réconfortantes; beaucoup de provinces sont en train de réaliser des initiatives édifiantes et utiles. Je me propose de vous en parler dans le prochain numéro des *Atti*. Pour l'instant, je rappelle que la pratique de la solidarité, avec ses diverses applications, ne peut être une initiative passagère, mais doit devenir permanente et stable, comme l'est la pratique de la charité fraternelle, dont la solidarité n'est qu'un aspect.

Un engagement responsable pour le Chapitre général

L'autre cadeau que je vous demande, c'est un engagement sérieux, consciencieux et constructif à la préparation du Chapitre général spécial.

C'est un engagement qui doit toujours avoir sa place dans notre prière, dans notre docilité à la grâce de l'Esprit-Saint, dans notre effort de renouveau intérieur pour une fidélité toujours plus authentique à notre Fondateur, dans notre réflexion personnelle et communautaire, pour que nous puissions répondre à la voix de Dieu, à celle de l'Eglise

et de l'humanité. Telle est, me semble-t-il, l'attitude véritable et fondamentale qui doit caractériser ce moment historique de la Congrégation.

Je ne m'arrête pas sur chaque point, car j'ai déjà eu l'occasion de le faire en d'autres circonstances; mais, je pense qu'il est de mon devoir d'en réaffirmer l'importance, et de souligner, une fois de plus, que le Chapitre général spécial sera conditionné et déterminé dans sa préparation, dans son développement et surtout dans son efficacité « existentielle » par nos dispositions morales. C'est une occasion unique pour chaque confrère de se sentir personnellement responsable de tout ce qu'implique ce Chapitre. Ce n'est pas par hasard qu'il est appelé « spécial ». Une bonne part de son succès sera fonction de la manière dont les confrères prendront part à chaque étape de sa préparation.

Il me paraît qu'en ce moment, la Congrégation dit à chacun de ses fils: « *In manibus tuis sortes meae* » (ps. 30,15): mon avenir vous appartient. Je voudrais que chacun de nous reçoive cette parole comme adressée à lui personnellement par notre Père; lui qui a consumé sa vie entière, goutte à goutte, pour offrir notre congrégation à l'Eglise. Qui pourrait dire combien la fondation de notre congrégation a coûté à Don Bosco de fatigues, de larmes, de sang? Et les confrères de la première heure, que n'ont-ils pas souffert pour lui donner consistance, pour en faire un instrument d'apostolat vivant, dynamique au service des Jeunes et de l'Eglise! Don Bosco et cette foule de salésiens nous répètent: « Donnez-vous à fond, travaillez ensemble afin de donner à l'Eglise non pas une autre congrégation, mais une congrégation renouvelée dans l'esprit authentique du Père, pour les besoins des temps nouveaux ».

Unis dans la prière comme dans le travail

Il convient à présent de rappeler que le Chapitre général spécial concerne une congrégation religieuse dont les buts sont essentiellement spirituels et apostoliques; il ne s'agit pas d'intérêts matériels ou « placement » humains; c'est pourquoi, nous ne pouvons pas nous fier à nos seules ressources humaines. Sans renoncer à aucune d'elles, nous devons nous rappeler la parole de la sainte Ecriture: « Si le Seigneur ne bâtit la maison, vaine est la tâche des maçons » (ps. 126,1). Donnons la preuve concrète de notre attachement sincère et filial à notre congrégation et apportons-lui toute notre contribution. Agissons en

toute droiture d'intention, en cherchant le seul et véritable bien de la congrégation. Que personne n'oublie d'y intéresser Celui qui est la lumière des esprits et la force des volontés. Si déjà nous cherchons à nous unir dans le travail, cherchons davantage encore à nous unir dans la prière pour préparer ce Chapitre général. Cherchons également autour de nous de saintes âmes, en particulier, celles qui peuvent enrichir leur prière d'une souffrance généreusement offerte. Nous pouvons ainsi espérer obtenir du Seigneur la lumière, l'énergie, le courage nécessaires pour atteindre les buts assignés par le Concile au Chapitre général spécial.

Et maintenant, passons aux faits. Après le centre, il revient à vous de travailler à la réalisation du planning préparatoire au Chapitre. Vous avez à présent à votre disposition les deux documents élaborés par les Commissions précapitulaires. Je vous invite à lire très attentivement l'« Introduction » qui préface les deux documents, ainsi que tout ce qui concerne la « rubrique » spéciale des *Actes du Conseil Supérieur*, rédigée par les soins de l'« Office central de coordination ». Je me borne à renouveler, une fois encore, à *chacun de vous*, mon invitation à la collaboration comprise comme une exigence prioritaire de la corresponsabilité que nous assumons tous dans le destin de la Congrégation.

Représentation élargie au Chapitre général

Dans ce contexte, nous devons tous être conscients que l'« opération » à laquelle nous devons travailler revêt une amplitude et une complexité vraiment exceptionnelles; elle embrasse des problèmes qui touchent au vif la congrégation, et notre réponse personnelle à Dieu, à l'Eglise et à la société actuelle (cf. *Atti*, numéro précédent).

Ces réflexions m'ont conduit à demander, avec l'accord unanime du Conseil supérieur, à la Sacrée Congrégation des Religieux et des Instituts Séculiers une dérogation à l'art. 129 paragraphe 6 des Constitutions.

Les autres paragraphes restant sans changement, il a été demandé que le § 6 soit modifié comme suit:

« Un délégué par province, régulièrement élu par le Chapitre provincial, si les confrères profès (perpétuels et temporaires) de la province ne dépassent pas 250. Deux délégués par province, si les confrères profès (perpétuels et temporaires) de la province dépassent 250 ».

Ayant obtenu (rescrit n. 15788/69 du 28.9.1969), une réponse

affirmative de la Sacrée Congrégation, je vous communique le document officiel (cf. copie dans ce même numéro des *Atti*). Ce document, ainsi que les normes pratiques qui seront envoyées par l'Office central de coordination, « obligera » les membres du deuxième Chapitre provincial spécial.

Parmi les diverses formes possibles d'élection, élaborées après une étude attentive par la Commission technique centrale, le Conseil Supérieur a fixé son choix sur celle que je viens de vous présenter.

En voici les critères de base:

1. augmentation du nombre des capitulaires qui de droit participeront au Chapitre général;
2. une certaine « proportionnalité » entre le nombre des capitulaires et celui des électeurs;
3. une composition du Chapitre général qui ne devrait pas compromettre, ou ne pas rendre trop difficile le fonctionnement et le rendement de l'Assemblée;
4. une technique aussi simple que possible dans les votes pour le choix du second délégué.

Certes, il appartiendra, ensuite, au Chapitre général de se prononcer et de définir ces matières si complexes.

De plus, il a été demandé et obtenu que les « Visitatoires » soient assimilées aux provinces, en ce qui concerne la représentation et les élections pour le Chapitre général.

Enfin, pour rompre toute hésitation d'ordre juridique, et aussi pour répondre aux vœux de tous, en pleine harmonie avec les orientations conciliaires, je déclare, en m'appuyant sur une autorisation explicite de la Sacrée Congrégation, que les confrères coadjuteurs peuvent être élus « de plein droit » délégués, soit au Chapitre provincial, soit au Chapitre général, à la seule condition, qui vaut également pour les prêtres et les abbés, qu'ils soient profès perpétuels (cf. *Const.* art. 98).

Je suis sûr que vous accueillerez ces informations avec un réel plaisir. J'espère aussi qu'elles aideront à rendre plus actif le sens de la responsabilité dans la préparation du Chapitre général spécial.

Collaborer avec un optimisme constructif

Après cet exposé, hors le cas d'impossibilité physique ou de contrainte politique, rien ne pourrait justifier une attitude indifférente ou

quelque peu abusée. L'indifférence trahirait une pénible insensibilité aux problèmes vitaux du moment, ainsi qu'un affaiblissement considérable de notre attachement à la congrégation. Un fils peut-il se désintéresser du sort de sa propre mère? Le découragement est une tentation, certes, toujours possible, aujourd'hui, peut-être, plus que jamais; aussi, est-il nécessaire d'entretenir en nous la vertu théologique « d'espérance », de fortifier la vertu cardinale de force. Seules, ces deux vertus nous apporteront la maturité nécessaire pour vaincre la tentation de découragement. Celle-ci peut nous assaillir quand les choses, à notre gré, avancent trop lentement ou prennent une direction imprévue; quand nous généralisons les cas d'espèce, quand nous apprécions les conditionnements issus de situations complexes et de mentalités différentes de la nôtre. Alors, seules l'humilité et la charité nous permettront d'affronter ces difficultés d'une façon constructive. A ceux qui éprouveraient de semblables tentations, je me permettrai de leur rappeler le mot du Pape Jean XXIII: « Le pessimisme et le découragement n'ont jamais rien bâti ».

A cette attitude de défaitisme, dictée par l'indifférence et le découragement, s'oppose le comportement, également condamnable, de qui prétendrait exercer une véritable « pression » pour promouvoir certaines orientations, ou, pour les élections, des candidats « désignés ».

Laissons-nous guider par l'amour

J'ai déjà abordé ce sujet; inutile de s'y attarder. La circulation libre et responsable des idées, dans le respect chrétien des personnes, nous la voulons tous, et nous l'encourageons à tous les niveaux. Une preuve éloquente? La publication de la *Radiographie*. Il serait, toutefois, contraire et nuisible à la personne humaine de transformer l'étude, la réflexion personnelle et communautaire, les carrefours en moyens de pression.

La congrégation a besoin de l'apport personnel de chaque confrère. De là, cette exigence: avoir une conscience bien éclairée par l'expérience lorsqu'il s'agit de porter un jugement personnel sur tant de problèmes. Par conséquent, en toute logique, on ne peut, d'une part, emprunter à autrui des jugements « tout faits » sur les problèmes de la congrégation; d'autre part, nul n'a le droit d'imposer aux autres ses propres idées, de quelque manière que ce soit.

C'est le droit et le devoir de chacun d'apporter sa contribution à la recherche de la vérité, dans sa Maison, au Chapitre provincial, ou, directement, au Bureau central de coordination. Il n'est permis à personne de faire pression sur les autres pour leur imposer des jugements discriminatoires et offensants.

Quel doit être, alors, le comportement de tout vrai salésien?

Que l'amour nous guide tous dans cette « Oeuvre historique »; un amour, à la fois sincère, positif, actif. Celui qui aime cherche le bien de la personne aimée, s'efforce de lui procurer le bien véritable, et, dans cet effort, évite tout ce qui peut nuire à ce qu'il aime. Agissons, mes chers confrères, comme des fils sincèrement affectionnés à leur Mère: les fruits seront tels que les attend l'Eglise, tels que les attendent, avec Don Bosco, ceux qui ont construit la congrégation.

Que l'Année nouvelle apporte à chacun de Vous: la Grâce et la paix du Christ, notre Chef et notre Frère. Je vous remercie du souvenir que vous voudrez bien avoir pour moi dans vos prières.

Votre très affectionné,

Luigi Ricceri
Recteur majeur

P.S. Dans ce même numéro des *Atti* vous trouverez une communication sur un thème qui nous est proposé par l'O.N.U., en relation avec « l'Année de l'Education », initiative promue précisément par cette Organisation. D'ores et déjà, vous comprenez qu'il s'agit d'un sujet, auquel, en tant que salésiens, nous sommes particulièrement intéressés, et qui, pour cela, ne doit pas nous trouver absents, encore moins insensibles.

II. CHAPITRE GENERAL SPECIAL

Communications et informations du Bureau central de coordination

1. Conclusion des travaux des Commissions précapitulaires centrales

Du 22 au 27 septembre dernier, une commission restreinte a mené à bonne fin la charge qui lui avait été confiée par les Commissions précapitulaires de mettre au point les termes définitifs de leur deuxième document. L'édition italienne officielle des deux documents des Commissions centrales est prête. L'édition en langue espagnole est en cours d'impression à Barcelone. L'édition anglaise à Hong-Kong; la portugaise à São Paulo. De là, ces documents seront expédiés directement aux provinces intéressées. Pour les traductions dans les autres langues, on y pourvoie opportunément sur place.

Le document n. 1, appelé *Radiographie*, sera expédié dans chaque maison, en quantité suffisante pour permettre à tous les confrères d'en prendre connaissance.

Ce document permettra à chaque confrère et à chaque province d'élargir ses propres points de vue et de les situer dans le contexte de l'ensemble de la congrégation. Il sera bon d'étudier ce document, non seulement personnellement, mais en communauté, par tranches et par matières.

En outre, chaque confrère recevra un exemplaire du deuxième document; car il constitue un instrument technique fondamental pour le deuxième Chapitre provincial. En remettant ces documents aux provinces et aux confrères, on reprend à l'échelon personnel, les préparatifs du Chapitre général, grâce aux travaux préliminaires et au déroulement du deuxième Chapitre provincial spécial.

2. La contribution personnelle des confrères au deuxième Chapitre provincial spécial

Que les confrères veuillent se rappeler ce que le Recteur majeur leur demandait par lettre personnelle, en date du 25 octobre 1968: « Je vous prie donc, chers confrères, écrivait-il, de réserver entre vos heures de travail, des moments pour réfléchir, dans un esprit constructif, sur l'avenir de la congrégation. Vous pourrez, ainsi, donner votre pensée sur l'idéal de la congrégation, sur ses problèmes, sur sa vitalité religieuse, sur son efficacité apostolique ». Dans le numéro présent des *Atti*, le Recteur majeur revient avec insistance sur ce sujet.

Le second document est « l'animateur technique » de cette collaboration personnelle.

Qu'on ait présent à l'esprit ce qui suit:

1) ce document est « un instrument de réflexion sur les thèmes de fond tirés de la *Radiographie* de la pensée salésienne » (cf. *Présentation* du document).

2) étant donné sa genèse et sa finalité, *ce document n'engage d'aucune manière le Conseil supérieur*. Les idées, les requêtes, les propositions qu'il renferme se présentent donc sans aucun aval impératif, d'aucune sorte;

3) ce document ne veut être qu'un instrument de dialogue fraternel, instrument que le Bureau central de coordination a jugé techniquement valable, et assez riche pour permettre à la congrégation entière d'aider, en quelque façon, le Chapitre général spécial à prendre les décisions les meilleures pour le plus grand bien de notre Société et de l'Eglise;

4) la Commission préparatoire provinciale organisera, dans les formes qu'elle jugera les plus opportunes, des réunions d'étude, des carrefours dans chaque communauté et à un échelon supérieur, où seront examinée et discutés les différents thèmes du deuxième document;

5) quand ce travail de réflexion personnelle et communautaire sera suffisamment au point, chaque confrère pourra donner un avis personnel, conscient et responsable;

6) c'est dans la mesure où tous les confrères participeront à ce travail que l'on pourra parler de l'existence d'un climat de dialogue conscient et responsable.

3. Indications techniques pour la réponse des confrères

1) Seules les requêtes et les propositions sont soumises au scrutin des confrères. Celles-ci, dans l'édition officielle italienne, sont imprimées en caractères gras, et numérotées, à la suite, dans la marge, à gauche.

Par contre, les préambules qui donnent en tête de chaque paragraphe un aperçu général du problème, ne font pas l'objet d'un vote. Ils ont pour but d'aider les confrères à saisir le sens et la portée des « requêtes-propositions ».

2) Le confrère exprimera son vote sur chacune des requêtes et propositions par l'un des trois termes: *Oui* - *Non* - *Oui juxta modum*.

— Le premier terme: *Oui* signifie qu'il accepte le contenu de la requête ou de la proposition; et qu'il demande qu'elle soit insérée dans les prochains documents et délibérations du Chapitre général spécial.

— Par le deuxième terme: *Non*, le confrère rejette le contenu de la requête ou de la proposition.

— Par le troisième terme: *Oui juxta modum*, le confrère accepte le contenu substantiel de l'instance, mais propose la modification du texte.

3) N'oublions-pas que le vote du confrère est *personnel*. Les réunions d'étude de la communauté entière ou de quelques-uns de ses membres apporteront une contribution plus riche et plus vaste à la connaissance et à l'appréciation des problèmes. Elles aideront ainsi les confrères à prendre leurs options; mais, elles ne doivent ni ne peuvent, en aucun cas, devenir un moyen de pression, et encore moins se substituer au vote libre et conscient de chacun.

4. Bulletin de vote

Pratiquement, pour faciliter la tâche du confrère, et par la suite, celle du Chapitre provincial, on a préparé le « modèle » du bulletin de vote (mod. P/V).

A ce propos, qu'on se rappelle ceci:

1) sur le bulletin sont indiquées, avec leur numéro respectif, toutes les instances et propositions du second document, excepté celles qui réclament une étude, et auxquelles, par conséquent, on ne peut pas répondre par les termes: *Oui*; *Non*; *Oui juxta modum*;

2) le bulletin de vote personnel ne sera distribué aux confrères qu'au terme de la période d'information et d'étude, à l'échelon provincial et dans les maisons;

5) le Directeur laissera aux confrères le temps voulu pour qu'ils puissent remplir leur bulletin. Au jour fixé, chacun remettra au directeur son bulletin, sous pli cacheté, en présence de deux témoins. Les bulletins seront envoyés au président de la commission provinciale préparatoire;

4) les confrères qui ont voté: *Oui juxta modum*, pourront remettre, avec leur bulletin de vote, le *modus* qui exprime la modification qu'ils réclament.

5) tout confrère peut envoyer à la commission provinciale préparatoire une requête ou une proposition non contenue dans le deuxième document, mais considérée par lui comme particulièrement importante. Il indiquera, alors, dans quelle partie du document il désire que son texte soit inséré. On recommande, toutefois, d'user de ce droit avec tact et discrétion. D'ores et déjà, nombreuses sont les propositions du deuxième document et vaste l'étendue des problèmes. Qu'on évite donc les propositions ou trop générales ou trop particulières;

6) le bulletin de vote est anonyme. Par contre, les formulaires où seront consignés les *modi*: les modifications et propositions, doivent être signés;

7) les confrères qui se trouvent hors de leur province, pour raison d'études, enverront leur bulletin de vote, régulièrement rempli, et, éventuellement, les *modi*, ainsi que les nouvelles propositions, à leur province d'origine.

5. Renseignements pour les travaux du deuxième Chapitre provincial spécial

1) Que l'on établisse, au plus tôt, la Commission préparatoire provinciale pour le deuxième Chapitre provincial spécial. Ce peut être la même commission que celle qui a préparé le premier Chapitre provincial spécial, et, qui, par suite, profiterait de l'expérience acquise. Cependant, elle peut être constituée par d'autres confrères, en tout ou en partie, chaque fois que le réclamera une situation nouvelle dûe à un changement de personnel, ou à la suite d'indications suggérées par le premier Chapitre provincial spécial.

Le président de cette commission préparatoire ne sera pas nécessairement: « Régulateur » du deuxième Chapitre provincial spécial. Il s'agit de deux charges différentes. C'est après l'examen de la situation concrète que l'on décidera s'il convient ou non de les confier au même confrère.

2) Au reçu des bulletins des confrères, la Commission préparatoire spéciale procédera au dépouillement du scrutin, et reportera sur une seule fiche le résultat global, pour chaque requête ou proposition, des votes des confrères de la province. On fera, ensuite, le total des *Oui* - des *Non* - des *Oui juxta modum* exprimés pour chaque requête ou proposition. Sera déclaré affirmatif « par extension » le bulletin où aucune des trois cases n'aura été barrée, et nul, le bulletin où plusieurs cases le seront. Ensuite, on établit la liste des *modi* ou modifications, et des nouvelles propositions. On pourra, ainsi, nommer une commission pour l'étude de chaque thème général, comme on l'a fait dans la plupart des cas pour le premier Chapitre général spécial.

3) Un rapport donnera le résumé des travaux de chacune de ces commissions d'étude. Dans ce rapport, on fera le point des divers problèmes, on groupera les sujets qui, à l'examen de la *Radiographie*, des bulletins, des *modi* et des nouvelles propositions, et au jugement de la commission, paraissent plus significatifs et plus objectifs. Ces rapports serviront de base de discussion au deuxième Chapitre provincial spécial.

4) Nous croyons opportun, pour ne pas dire nécessaire, d'insister sur l'importance de la collaboration dans la préparation du Chapitre général spécial. Que l'on consulte les coopérateurs, les anciens élèves, les élèves les plus équilibrés, les membres du clergé, du laïcat, etc.

Le genre de collaboration en peut être uniforme; il est laissé à l'appréciation de la Commission préparatoire provinciale. Celle-ci, s'en rapportera, d'abord, aux avis des Délégués provinciaux pour la Pastorale des jeunes, pour les coopérateurs, pour les anciens élèves.

6. Composition du deuxième Chapitre provincial spécial et élection des Délégués au Chapitre général

Qu'on retienne bien qu'il s'agit d'un *nouveau Chapitre provincial*, et non d'une deuxième session du premier Chapitre provincial spécial.

Sa composition et l'élection des délégués devront être déterminés

d'après les « nouvelles règles » publiées dans les *Actes du Conseil supérieur* (*Atti*, n. 255, p. 4.5) et appliquées à l'occasion du premier Chapitre provincial spécial.

L'expérience du premier Chapitre provincial spécial, nous suggère deux remarques;

1) que les directeurs des scolasticats communiquent rapidement aux provinciaux des provinces d'origine des scolastiques l'éventuelle élection d'un étudiant comme délégué du scolasticat. Ceci, pour éviter une double élection du même confrère sur la liste provinciale;

2) nous attirons l'attention des confrères sur l'article 142 des Constitutions, qui s'applique, également, par analogie, aux élections au niveau de la province.

Il faut éviter que se renouvelle l'inconvénient vérifié à l'occasion du premier Chapitre provincial spécial, où l'on a vu circuler des listes préfabriquées des candidats.

7. Election par le Chapitre provincial des délégués au Chapitre général

1) L'élection des délégués au Chapitre général se fera sur la base des « règles nouvelles » publiées dans ce numéro des *Actes du Conseil supérieur* par le Recteur majeur. Le nombre des confrères de la province est calculé d'après le nombre des confrères qui ont droit de vote actif sur la liste provinciale, et donc sont inclus dans ce nombre: tous les confrères profès, perpétuels et temporaires, y compris également les confrères qui, pour raison d'étude, se trouvent hors de la province. Evidemment, ces confrères ne seront pas comptés parmi ceux de la province où ils résident temporairement, pour cette même raison d'étude.

2) Par suite de la modification du paragraphe 6 de l'art. 129 des Constitutions, les Chapitres provinciaux qui éliront deux délégués au Chapitre général, éliront aussi deux suppléants. L'élection du délégué et celle de son suppléant devront se faire par des scrutins distincts, conformément à l'article 98 des Constitutions.

8. Calendrier du deuxième Chapitre général

Toute la documentation du deuxième Chapitre provincial spécial doit être à la disposition du Bureau central de coordination, au plus

tard, le 15 octobre 1970. Des retards notables dans l'envoi de documents aux premiers Chapitres provinciaux ont failli compromettre sérieusement les travaux des commissions précapitulaires du centre. Il nous faut donc vous aviser qu'à partir du 15 octobre, nous entreprendrons la dernière phase des travaux de préparation; par conséquent, pour des raisons techniques, nous ne pourrons plus prendre en considération les documents qui arriveraient à une date postérieure, c'est-à-dire après le 15 octobre 1970. Les responsables comprendront facilement qu'ils ont le devoir strict d'éviter une telle éventualité, qui porterait gravement tort aux droits des confrères de la province.

Eu égard à cette échéance du 15 octobre 1970, que chaque provincial, d'accord avec la commission préparatoire provinciale, établisse un calendrier qui tienne compte du temps exigé pour les travaux suivants:

- 1) distribution des documents des Commissions précapitulaires du centre;
- 2) travail de « sensibilisation », de réflexion et d'étude aux différents niveaux;
- 3) rédaction par chacun de son bulletin personnel, des éventuels *modi* ou propositions;
- 4) élection des délégués des maisons et des délégués provinciaux;
- 5) classement des matériaux recueillis auprès des confrères (que les bulletins de vote soient conservés dans nos archives; mod. P/V);
- 6) rédaction des rapports par les commissions d'étude;
- 7) déroulement des travaux du Chapitre provincial;
- 8) rédaction et traduction de tous les documents à envoyer à Turin;
- 9) expédition, et même arrivée de la documentation à Turin.

Le temps fixé pour l'exécution de ce travail semble suffisant. Il laisse, certes, plus de latitude que celui du premier Chapitre provincial spécial; mais, nous ne pourrions le prolonger sans compromettre la suite des travaux et l'ouverture du Chapitre général spécial à la date prévue.

IV. COMMUNICATIONS

1. Concession d'une plus large représentation au Chapitre général spécial

Le Recteur majeur a présenté à la Congrégation des Religieux la requête suivante:

a) que l'article 129, paragraphe 6, de nos Constitutions, qui s'annonce actuellement ainsi: « Un délégué régulièrement élu par province au Chapitre provincial » puisse être modifié, en vue des élections des délégués au prochain Chapitre général spécial, de la manière suivante: « Un délégué par province, régulièrement élu pour le Chapitre provincial, si les confrères (profès perpétuels et temporaires) de la province ne dépassent pas le nombre de 250; deux délégués régulièrement élus par province pour le Chapitre provincial, si les confrères (profès perpétuels et temporaires) de cette province dépassent le nombre de 250 ».

b) que les « visitatoires » soient assimilées aux provinces en ce qui concerne les élections pour le Chapitre général spécial.

c) que l'autorisation soit donnée — au cas où on la jugerait nécessaire — de déclarer officiellement que les coadjuteurs salésiens peuvent être élus *pleno jure* délégués, soit au Chapitre provincial spécial, soit au Chapitre général spécial, à la seule condition qu'ils soient profès perpétuels.

La Sacrée Congrégation, en date du 28 septembre 1969, a répondu affirmativement à toutes les requêtes, en précisant toutefois que les coadjuteurs ne peuvent pas avoir accès aux charges qui comportent une juridiction ecclésiastique.

2. Erection de la « visitatorie » de Bombay

Le Conseil supérieur, en date du 8 septembre, a érigé la nouvelle « visitatorie » de Bombay (Inde) en la détachant de la province de Madras. Le siège de la nouvelle « visitatorie » sera à Bombay-Matunga.

3. Nomination de provinciaux

Le Père *Jennings* TERENCE, à la tête de la province d'Australie.

Le Père *Campos* GÉRARD, à la tête de la province de Campo Grande (Brésil).

Le Père *Carvalho* ANTOINE, à la tête de la province de Recife (Brésil).

Le Père *Gonzales* GABRIEL, à la tête de la province de Medellin (Colombie).

Le Père *Duarte* DENIS, à la tête de la « visitatorie » de Bombay.

4. Nouveaux formulaires pour le compte rendu administratif des provinces et des maisons

Circulaire de l'Econome général.

Turin, le 1er novembre 1969

Aux Pères provinciaux et Economes provinciaux.

Chers confrères,

Dans le courant du mois de novembre il vous sera expédié, en nombre convenable, de nouveaux formulaires pour le compte rendu administratif annuel des maisons et pour celui des provinces.

La nouvelle présentation de ces formulaires a exigé un travail plus important que prévu. Nous avons, en effet, cherché à en rendre la lecture et la compilation plus faciles. Grâce à la collaboration de spécialistes et d'un certain nombre de confrères, en particuliers des Economes provinciaux d'Italie, nous avons réussi, semble-t-il, à réaliser des schémas simples, nets, qui aideront à donner une vue claire et complète d'une situation économique-administrative, quel que soit le niveau technique et le type d'administration dans les différentes parties du monde salésien.

Suivant l'avis de personnes compétentes, nous avons décidé de maintenir, pour le moment, ces formulaires en langue italienne. Cela permettra un certain rodage. Dans un second temps, on en fera la traduction dans les principales langues, après y avoir apporté les retouches suggérées par l'usage.

C'est pourquoi nous saurons gré à M.M. les Economes provinciaux qui voudront bien annoter le formulaire du compte rendu financier de 1969. Nous leur demandons d'écrire, de préférence à la machine, en regard de la nomenclature en langue italienne les termes techniques exacts en usage dans leur pays.

Je profite de cette occasion pour recommander encore la réunion annuelle des préfets. Jusqu'à présent cette session a donné d'excellents résultats. Son but est d'arriver d'instaurer dans chaque maison une organisation administrative toujours plus régulière et plus responsable, c'est à dire plus conforme aux normes qui règlent un secteur aussi délicat et aussi important.

Dans ces réunions seront expliqués les nouveaux formulaires qui mettront en route une certaine uniformité administrative. Ces nouveaux formulaires contribueront à ajuster l'administration et la comptabilité de nos maisons aux exigences techniques contemporaines. Ils introduiront, par exemple, la comptabilité en partie double, là où elle n'existe pas encore.

Dans les pays où il y a plusieurs provinces, il sera très utile que les Economes s'accordent entre eux sur les moyens concrets pour coordonner et améliorer le travail administratif de leurs provinces. De plus, qu'on n'oublie pas de contrôler périodiquement l'administration de chaque maison. Qu'à cette occasion, on donne des encouragements et des conseils. Qu'on insiste sur la régularité.

Désormais, dans la plupart des provinces, et c'est tout à leur honneur, s'établit l'habitude d'un compte rendu mensuel ou au moins trimestriel de chaque maison au Père provincial et à son conseil en se servant de formulaires spéciaux. Ces formulaires gagneront à être semblables aux schémas des nouveaux formulaires annuels. Il sera ainsi plus facile, en fin d'année, de rédiger le compte rendu annuel. L'administration n'en sera que mieux mise à jour et contrôlée.

Il apparaît de plus en plus nécessaire d'organiser de brèves sessions au niveau provincial, et si possible, au niveau inter-provincial, afin de préparer et de sensibiliser les confrères en matière administrative.

Enfin je signale qu'il nous manque encore quelques comptes rendus financiers de l'année 1968!... J'insiste pour qu'on nous les envoie au plus tôt.

Que le Seigneur vous bénisse. Qu'il vous donne en récompense de vos travaux l'abondance de ses grâces.

Bien vôtre,

D. Ruggiero Pilla

5. Normes financières pour les confrères étudiants

Turin, le 20 novembre 1969

Aux Révérends Pères provinciaux et Economes provinciaux.

Aux Révérends Pères directeurs et Préfets des maisons de formation d'Italie.

Chers confrères,

Au cours de la récente réunion de la Conférence provinciale d'Italie et du Moyen Orient, sur la demande des supérieurs responsables, la situation économique de nos maisons de formation d'Italie a fait l'objet d'un débat spécial.

L'entretien du personnel en formation est devenu un poids très lourd, qui, en bien des cas, dépasse les possibilités ordinaires d'une province.

Les dépenses sont encore plus lourdes pour certaines provinces situées en dehors de l'Italie. Celles-ci estiment même que les frais entraînés par les études des confrères envoyés en Italie sont trop élevées pour elles. Tenant compte des remarques exprimées déjà précédemment et au cours de cette assemblée, certaines décisions ont été prises. Vous voudrez bien en tenir compte, dans la mesure où elles vous intéressent.

1 — a)	pension des novices	1.100 liras
	pension des étudiants en théologie Ier cycle	1.400 liras
	pension des coadjuteurs du « magistero »	1.400 liras
	pension des étudiants en théologie IIe cycle	1.600 liras
	pension des étudiants du P.A.S. à Rome	1.700 liras
	pension des prêtres étudiants, pensionnaires à San Tarcisio	1.700 liras

b)	pour la blanchisserie et les réparations ordinaires:	
	indemnité mensuelle, égale pour tous	1.000 liras

c) pour le chauffage (là où il y en a) et pour tout l'hiver, deux versements de 1.000 livres.

2) Que les tarifs soient rigoureusement observés, tels qu'ils ont été fixés. La pension s'entend « tous frais compris », sauf exceptions prévues aux articles suivants.

3) Sont à exclure du prix de la pension les dépenses concernant les livres et les cahiers et autres fournitures, les frais de correspondance, les leçons particulières de musique, les vêtements et les frais de blanchisserie, les soins et les médicaments spéciaux, les voyages et les excursions, les taxes académiques du P.A.S.

4) Les tarifs ne concernent pas les honoraires des professeurs étrangers, les dépenses effectuées pour la bibliothèque, les travaux de construction réalisés ou à réaliser, les frais généraux indéterminés mais expressément permis.

5) Est interdite aux étudiants l'acquisition d'objets, livres, instruments, etc... qui ne sont pas en rapport avec les exigences normales de leurs études et sans permission préalable de leur provincial.

6) Dans un but à la fois éducatif et informatif, que les étudiants soient mis au courant des dépenses personnelles. Qu'ils aient la possibilité de prendre connaissance de la note trimestrielle, avant qu'elle ne soit envoyée à leur provincial.

7) Les nouveaux tarifs partiront du début de l'année scolaire 1969-1970. En conséquence, dans les factures du deuxième trimestre, on procédera à la rectification et à la balance des comptes, là où l'exigent ces nouveaux tarifs.

Voilà ce que je voulais porter à votre connaissance. Vous voudrez bien vous en tenir scrupuleusement à tout ce qui a été décidé. Je pense qu'en ce domaine les intérêts convergent. Il s'agit, en effet, d'oeuvres de la même congrégation, de confrères de la même famille. Tous nous avons le même idéal au sein de l'Eglise. Que les supérieurs des maisons de formation en soient convaincus et encouragés. Qu'ils aient toujours présents à l'esprit les difficultés des provinces; qu'ils évitent toute forme de fiscalité, qu'ils cherchent à faire de judicieuses économies selon l'esprit de pauvreté religieuse. Ces critères exerceront une influence

sur la formation des jeunes confrères et stimuleront les supérieurs des provinces à prendre conscience des besoins des maisons de formation.

Je profite volontiers de l'occasion pour vous adresser à tous mes salutations cordiales et fraternelles, ainsi que les meilleurs vœux pour les fêtes de Noël et du Nouvel An.

Bien vôtre *in Christo*,

D. Ruggiero Pilla

6. Année internationale de l'éducation

La 23e session de l'Organisation des Nations Unies a décidé de faire de l'année 1970 « l'Année de l'Education ». Dans ce but, elle a adressé à tous les Instituts d'éducation un appel pour en préciser la finalité. Il s'agit de faire le point de la situation actuelle dans le secteur de l'éducation, d'analyser les éléments qui déterminent l'état présent de l'éducation et de l'enseignement, d'étudier et de définir les causes de la crise latente et violente que traverse la société, de fixer les objectifs les plus urgents et les plus importants dans le domaine de l'éducation.

Voici le schéma de ces objectifs:

- élimination de toute forme de discrimination en matière d'éducation,
- alphabétisation des adultes dans les pays qui comptent encore un nombre élevé d'analphabètes,
- accès de la femme à toutes les formes d'éducation,
- formation des cadres, moyens et supérieurs, indispensables au développement,
- démocratisation de l'enseignement secondaire et supérieur,
- dépassement du stade de la simple sélection, par l'institution d'une véritable orientation scolaire et professionnelle des élèves,
- adaptation de l'enseignement aux besoins du monde actuel en continuelle mutation, spécialement dans les régions agricoles,
- formation et perfectionnement du personnel enseignant,
- développement de la recherche pédagogique,
- expérimentation de nouvelles méthodes pédagogiques,
- accord des positions traditionnelles et conservatrices avec les positions nouvelles,

— promotion de l'éthique, sur la base d'une éducation morale et civique, pour faciliter la compréhension internationale, condition *sine qua non* à l'établissement d'une paix réelle et durable.

L'Union des Supérieurs majeurs a donné son adhésion à l'appel de l'O.N.U. Elle a envoyé une communication à toutes les Institutions d'éducation de son ressort et les a invitées à seconder cette initiative.

7. Demande de dispense

Toutes les demandes de dispense sont normalement adressées au Recteur majeur. Elles doivent cependant lui parvenir par l'intermédiaire du provincial, lequel ajoutera une lettre de présentation.

8. « Casus conscientiae morales et liturgici »

Est suspendue, cette année, la publication des « casus conscientiae morales et liturgici » et leurs « solutiones » en attendant une nouvelle formule de travail pastoral.

9. Formulaires de secrétariat

Les renseignements qui parviennent au Secrétariat général, concernant les confrères défunts ou ceux qui quittent la congrégation, sont inclus dans les nouveaux formulaires envoyés aux provinces et aux maisons. Inutile donc de demander d'anciens formulaires.

V. ACTIVITES DU CONSEIL SUPERIEUR ET INITIATIVES D'INTERET GENERAL

Outre les affaires courantes, les membres du Conseil supérieur ont exercé, pendant le dernier trimestre de l'année, diverses activités hors du siège central de Turin.

Le Recteur majeur a pris part, à Rome, à deux réunions d'étude, tenue, l'une par la Conférence épiscopale latino-américaine (CELAM); l'autre, par la Conférence latino-américaine des religieux (CLAR), destinée à clarifier les problèmes de la collaboration entre l'épiscopat et les institutions religieuses en Amérique latine. A Rome, également, il a pris part, en tant que membre effectif de la Congrégation des religieux et instituts séculiers, à « l'Assemblée plénière » de cette même Congrégation. Il a assisté à l'ouverture de l'Année académique à l'Université Salésienne Pontificale (P.A.S.). Il a présidé les travaux de l'Assemblée provinciale salésienne d'Italie, et celle de l'Espagne. A cette occasion, il a visité diverses oeuvres dans diverses provinces espagnoles; et s'est entretenu avec divers groupes de confrères.

Don Bellido, depuis septembre dernier, fait la visite de toutes les maisons de formation, et des noviciats de l'Amérique latine. Du 6 au 10 octobre passé, il a présidé à Campo Grande, en compagnie de Don Garnero, la première rencontre des Supérieurs des Maisons de formation du Brésil salésien. Etaient présents: les Pères Provinciaux et 34 confrères, prêtres et coadjuteurs. Tels furent les sujets traités: théologie de la vocation — les candidats à la vie salésienne — le vrai visage et la vocation du coadjuteur salésien — quelques problèmes d'éducation concernant les « aspirants ». Dans les autres Assemblées provinciales les mêmes sujets ont été abordés.

Don Pianazzi effectue la visite de tous les *scolasticats* de théologie et philosophie ainsi que des « Magistères » de l'Amérique latine. Il examine, avec les Supérieurs et les Etudiants, les problèmes de la « formation ».

Les Conseillers Régionaux ont reçu du Recteur majeur mandat pour la visite de leurs provinces respectives avec l'autorité de Visiteurs extraordinaires.

Don Castillo, emploie ce trimestre à la visite des provinces de Cordoba (Argentine), et de Santiago (Chili). Don Garnero, à la visite des provinces de Quito et Cuenca, en Equateur, Don Giovannini, à la visite de la province de Novare (Italie). Don Segarra, à la visite de la province de Barcelone (Espagne). Don ter Schure, à la visite des provinces d'Afrique centrale et d'Afrique du sud. Don Tohill, à la visite de la province de San Francisco (Etats-Unis).

Parmi les initiatives d'une importance particulière à cette époque, outre les réunions énumérées plus haut, il nous faut citer deux rencontres de Pastorale des jeunes, qui se sont tenues, respectivement: à San Salvador, du 20 au 24 septembre dernier; et à Montevideo, du 30 septembre au 4 octobre. Leurs promoteurs: les Délégués de la Pastorale des jeunes de l'Amérique latine; leurs organisateurs, en collaboration avec « le Service international de Pastorale des jeunes », ont examiné la manière et les moyens de rendre plus efficaces les Centres provinciaux de Pastorale des jeunes. Ces rencontres furent présidées par Don Garnero et Don Castillo, 15 Pères provinciaux étaient présents. Leurs succès furent assurés grâce à une large et active participation des représentants de 23 sur 25 provinces de l'Amérique latine.

VI. DOCUMENTS

Concession d'une plus large représentation au Chapitre général

SACRÉE CONGRÉGATION
POUR LES RELIGIEUX
ET LES INSTITUTS SÉCULIERS
N. 15788/69

Très Saint Père,

Le Recteur majeur de la Société salésienne de saint Jean Bosco et son Conseil, afin de donner une plus grande représentativité au prochain Chapitre général spécial, et pour accéder au désir clairement exprimé et largement répandu lors du dixneuvième Chapitre général, juge opportune une dérogation à l'article 129, paragraphe 6 des Constitutions.

L'article cité prescrit:

Font partie du Chapitre général avec voix délibérative:

1. le Recteur majeur et les Recteurs majeurs émérites; 2. le Conseil supérieur; 3. le Secrétaire du Conseil supérieur; 4. le Procureur général; 5. les Provinciaux; 6. un délégué de chaque province, régulièrement élu au Chapitre provincial; 7. le directeur de la Maison-mère de Turin; 8. le Recteur de l'Université pontificale salésienne (P.A.S.).

Les autres paragraphes restant inchangés, le demandeur sollicite de Votre Sainteté que, pour les élections des Délégués au prochain Chapitre général spécial, le paragraphe 6 soit ainsi modifié:

« Les provinces qui comprennent moins de 250 confrères (profès perpétuels et temporaires) enverront *un* délégué, régulièrement élu, au chapitre provincial; les provinces qui ont plus de 250 confrères (profès perpétuels et temporaires) enverront *deux* délégués, régulièrement élus, au chapitre provincial ».

Il sollicite, de plus, que les « Visitatoires » (quasi-provinces),

soient assimilées, en ce qui concerne les élections pour le Chapitre général spécial, aux provinces.

Il requiert, enfin, que, pour exclure tout doute d'ordre juridique, et, en même temps, pour répondre au vœu général, et en plein accord avec les orientations conciliaires, qu'il soit autorisé (si une telle autorisation est jugée opportune) à déclarer, officiellement, que les coadjuteurs puissent être « élus de plein droit » délégués, soit au Chapitre provincial, soit au Chapitre général, à la seule condition qu'ils soient profès perpétuels.

De Votre Sainteté...

En vertu des pouvoirs accordée à Elle par le Souverain Pontife, la Sacrée Congrégation des Religieux et des Instituts séculiers, tout bien pesé, accorde la faveur, selon la demande, à la condition, que les coadjuteurs ne soient pas élus à des charges qui impliquent une juridiction ecclésiastique.

Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à Rome, le 28 septembre 1969.

C. Addivinola P.O.

D. M. Huot, c.m.m.
subst.

VII. MAGISTERE PONTIFICAL

1. Exhortation à la confiance face aux indéniables perturbations de l'Eglise de notre temps

Allocution de Paul VI au cours de l'audience du 10 septembre 1969

Chers Fils et Filles,

On parle beaucoup aujourd'hui des troubles qui secouent à l'intérieur la vie de l'Eglise, après le Concile, d'une manière inattendue et qui ne provient pas certainement du Concile lui-même, par une logique fidèle, mais par une logique contraire à l'esprit, aux espérances et aux normes du Concile. Si bien que parfois on ose penser et même déclarer le Concile insuffisant, dépassé et requérant des compléments qui en réduisent l'autorité et en compromettent l'authentique fécondité; et on qualifie aussitôt cet état de chose avec des termes désormais conventionnels dans le langage de l'opinion publique, mais peu exacts pour bien définir des faits de l'Eglise: progressisme, contestation, révolution, ou bien réaction, restauration, immobilisme, etc..

Etant habitué à référer chaque chose à Notre évaluation spirituelle plutôt qu'à une évaluation profane Nous préférons considérer les faits et phénomènes qui nous entourent à la lumière d'une autre terminologie, la terminologie spirituelle.

Nous pourrions ainsi, d'une manière générale, qualifier ce trouble actuel de crise de confiance, si on considère ceux chez qui elle naît et fermente. Ou mieux encore, une crise de méfiance, vue sous l'aspect négatif, qui est celui qui nous concerne maintenant. Une tentation de méfiance envahit un certain nombre de milieux ecclésiastiques. Méfiance à l'égard de la doctrine et de la tradition; de cela devient une crise de foi. Méfiance à l'égard des structures et des méthodes; et cela devient une critique corrosive et un désir incoercible de pseudo-libération. Méfiance à l'égard des hommes; et cela devient tension, polémique et désobéissance. Méfiance à l'égard des actes-mêmes de renouveau de l'Eglise; et cela devient résistance chez certains, indifférence chez d'autres. Méfiance à l'égard de l'Eglise telle qu'elle est; et cela devient crise de charité et recours souvent ingénu et servile aux idéologies contraires et aux mœurs profanes. Ici et là se répand le soupçon que l'Eglise est incapable de se soutenir et de se renouveler. On renonce

à l'espérance d'un nouveau printemps chrétien, on fait recours à des théologies arbitraires, ou à des suppositions charismatiques gratuites pour combler le vide intérieur de la confiance perdue: en Dieu, en la conduite de l'Eglise, en la bonté des hommes, et même en soi-même.

Devons-Nous vous dire que Nous aussi, et avec Nous des personnes et des organes responsables dans l'Eglise de Dieu, sont suspectés de méfiance? Il y a quelques jours un ecclésiastique Nous confiait son impression, partagée d'ailleurs — disait-il — par d'autres personnes sages, sur la vie de l'Eglise, l'impression que l'Eglise en son centre, et le Pape lui-même étaient envahis d'une certaine méfiance quant au cours général de la période post-conciliaire, et semblaient timides et incertains, plus que francs et décidés. Cette observation Nous a porté à réfléchir. Serions-Nous Nous aussi pris par la méfiance? *Homo sum*; et en soi il n'y aurait rien d'étonnant. Pierre lui-même ou mieux Simon, fut faible et inconstant, et alterna entre des attitudes d'enthousiasme et de peur. Dans ce cas nous devrions Nous jeter aux pieds du Christ, et lui répéter dans une humilité infinie avec Pierre: « ... homo peccator sum » (*Lc. 5,8*); mais aussi avec un amour infini: « Tu scis quia amo Te » (*Jo. 21,15-17*); et puis faire, face à Nos Frères et à Nos Fils, l'humble examen de Nous-même, dans le seul but d'effacer en eux l'impression éventuelle dont Nous parlions plus haut, et pour leur dire toute la certitude intérieure par laquelle le Seigneur daigne réconforter Notre conscience, Notre ministère. Nous osons donc faire nôtres les paroles de l'apôtre: « Qui pourra nous séparer de l'amour du Christ?... Oui, j'en suis sûr... rien ne pourra nous séparer... » (*Rom. 8,35-38*); « ce trésor nous le portons en des vases d'argile, pour qu'on voie bien que cette extraordinaire puissance appartient à Dieu et ne vient pas de nous. Nous sommes pressés de toutes parts, mais non pas écrasés; ne sachant qu'espérer, mais non désespérés... » (*II Cor. 4,7-8*).

Il en est ainsi. Comment en effet le Pape, et ceux qui avec lui portent la responsabilité de la conduite pastorale de l'Eglise, pourraient-ils ne pas souffrir en voyant que les difficultés les plus grandes naissent aujourd'hui au sein même de l'Eglise; que les plus grandes peines lui sont procurées par l'indocilité et l'infidélité de certains de ses ministres et de quelques-unes de ses âmes consacrées, que les surprises les plus décevantes lui viennent des milieux les plus aidés, favorisés, et aimés? Comment ne pas éprouver de la douleur devant la dispersion de tant d'énergies, employées non pour faire croître l'Eglise mais pour

susciter des problèmes superflus et les rendre compliqués et irritants?

Mais une chose est le regret et autre chose est la méfiance. L'amertume, que Nous pouvons et devons ressentir devant certaines épreuves de l'Eglise à l'heure actuelle, ne diminuent pas notre confiance à son égard. Elles la font grandir peut-être même, quand elles Nous obligent à la fonder plus sur la sagesse divine, sur l'assistance divine. Nous laissons le Seigneur Nous prendre par la main et Nous gronder: « Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté? » (*Matth.* 14,31) et Nous rappeler le degré incroyable auquel Nous pouvons pousser notre confiance. Celle-ci, bien sûr, trouve dans les ressources inépuisables des réalités surnaturelles mystérieuses un réconfort puissant et doux, jusqu'à le communiquer aux autres, à l'Eglise (cfr. *II Cor.* 1,3ss). Le Christ est notre espérance, notre force, notre paix.

Nous vous dirons même plus. D'autres raisons, toujours d'ordre ecclésial, mais humaines, alimentent notre confiance. Résumons-les sous deux aspects, le premier étant la connaissance que Nous aussi avons des hommes. Nous savons le fond de bonté qui est en chaque cœur, Nous connaissons les motifs de justice, de vérité, d'authenticité, de renouveau, qui sont à la racine de certaines contestations, même quand celles-ci sont excessives et injustifiées et donc répréhensibles; celles des jeunes, en particulier, naissent, en général, de réactions et d'aspirations qui méritent qu'on les prennent en considération et obligent à rectifier le jugement de l'éthique sociale, vicié par les abus invétérés et aujourd'hui insupportables. Et Nous savons combien certains maux, qui font souffrir comme l'ivraie dans le champ de blé, ont eux aussi un rôle providentiel: celui de secouer la somnolence qui en a permis et protégé la naissance, celui de porter à l'exercice de la patience et de la charité, celui de Nous adonner à une prière plus fervente et à une fidélité plus consciente. Même les scandales, dans les desseins mystérieux de Dieu, peuvent être fatalement nécessaires; Jésus l'a dit, et a fait à qui les provoque les menaces les plus sombres (cfr. *Matth.* 18,7). Ces considérations, et d'autres semblables Nous libèrent de cette crainte qui rendrait peureux et paresseux notre service à la cause du Christ, et de ce pessimisme qui Nous rendrait juge non autorisé de nos semblables et Nous ferait perdre la confiance dans la possibilité de revirement de toute âme humaine. De plus beaucoup de situations qui ne sont malheureusement pas conformes aux prévisions légitimes et aux normes établies, n'en sont pas pour autant négatives; et au lieu de

mériter la méfiance pour l'ennui qu'elles causent, elles devraient provoquer une plus grande générosité et plus de prévoyance en faveur de leur processus de décantation responsable.

L'autre raison qui renforce notre confiance, la fait grandir et Nous procure la joie est de savoir qu'il y a dans l'Eglise d'aujourd'hui, l'Eglise post-conciliaire, d'innombrables âmes fortes et fidèles, ardentes dans leur prière, disposées à obéir à tout ordre autorisé, entraînées au sacrifice silencieux et volontaire, fidèles aux lignes de l'Evangile, attentives à toute possibilité de service dans la charité, toujours tournées vers un idéal de perfection chrétienne: des âmes saintes. Et il y en a beaucoup! Elles sont l'honneur et la joie de l'Eglise. Elles sont la force du Peuple de Dieu. Elles sont notre confiance.

Laissez-Nous à cet égard, Fils très chers, vous faire confiance à vous tous et à ceux qui reçoivent en écoutant Nos paroles paternelles Notre Bénédiction Apostolique.

2. Pour que le Concile puisse passer dans la vie, l'Eglise a besoin de se retrouver intérieurement unie

Allocution de Paul VI au cours de l'audience du 17 septembre 1969

Chers Fils et Filles,

De quoi l'Eglise a-t-elle besoin aujourd'hui? C'est la question toujours présente dans l'exercice de Notre ministère apostolique et à laquelle les conditions actuelles de l'Eglise ne permettent pas de donner une réponse facile et unique. L'Eglise a besoin, disions-Nous au cours d'une de Nos dernières audiences, de retrouver la confiance en elle-même. Nous voulons dire dans les promesses et les charismes divins qu'elle porte en elle; dans le patrimoine de vérité, qui, par la tradition authentique, lui confère sa raison d'être et d'agir; dans son ensemble constitutionnel et mystique auquel le Christ a conféré la véritable authenticité et l'indéfectible pérennité; dans sa capacité de reconstruire l'unité détruite de l'unique et universelle chrétienté; dans la validité et la variété de son action pastorale, capable d'insérer dans la tradition chrétienne, ancienne et récente, le renouveau ecclésial que les temps actuels suggèrent et, sous certains aspects, imposent; dans sa propre mission, ouverte au monde d'aujourd'hui et de demain, signe et instrument pour toute l'humanité. L'Eglise a besoin de traduire le Concile en acte; elle a besoin de se retrouver dans l'unité et la concorde, dans la discipline et la joie;

elle a besoin d'une révision organique de sa liturgie, comme cela se fait déjà; elle a besoin d'un droit nouveau et repensé, ce à quoi l'on est en train de travailler au prix de gros efforts; elle a besoin d'un engagement renouvelé à sa vocation évangélique de charité et de sainteté; elle a besoin d'une efficacité nouvelle, pastorale, missionnaire et oecuménique; elle a besoin — plutôt à Dieu que Nous soyons exaucés! — d'une nouvelle vague alimentée par l'Esprit Saint!

Mais les difficultés sont nombreuses, tous le voient. Le Concile a donné à l'Eglise des impulsions multiples et vivaces; mais toutes ne sont pas allées dans la bonne direction, c'est-à-dire vers l'édification de l'Eglise de Dieu. Ainsi quelques symptômes sembleraient plutôt préluder à des maux graves pour l'Eglise elle-même. Nous en avons signalé Nous-même quelques-uns: comme par exemple une certaine baisse du sens de l'orthodoxie doctrinale dans quelques écoles et chez certains penseurs. Tout le monde voit quel danger présente pour la vérité religieuse et l'efficacité salvatrice de notre religion le fait de la considérer seulement sous l'aspect humain et social au détriment des aspects primordiaux, sacrés et divins, de la foi et de la prière. Ainsi on ne peut constater sans appréhension la facilité avec laquelle on enfreint cette vertu de l'obéissance ecclésiale, principe constitutif dans le dessin établi par le Christ pour la stabilité et le développement de son corps mystique qu'est l'Eglise. Peut-être est-on allé au-delà des limites permises dans l'effort, en soi louable, d'insérer le prêtre dans le contexte social, en sécularisant en tout son habit, son mode de penser et de vivre, en le poussant sur la voie qui n'est pas la sienne des luttes temporelles, affaiblissant ainsi sa vocation et sa fonction de ministre de l'Evangile et de la grâce; son célibat a été trop mis en libre discussion; la force de l'ascèse chrétienne et le caractère irréversible des engagements sacrés pris devant Dieu et l'Eglise s'affaiblissent trop; on a trop fait recours à des formes excessives de publicité, d'enquêtes, d'expériences irrégulières, de pressions sur l'opinion publique, pour qu'on trouve la juste voie du renouveau avec le sens de la responsabilité et à la lumière de la sagesse catholique.

Il faudra du temps pour extraire ce qu'il y a de bon dans ces expressions instables ou aberrantes de la vie catholique et pour les replacer dans l'harmonie qui lui est propre. On a même parlé de sa décomposition; Nous ne sommes pas de cet avis, et Nous confirmons encore une fois Notre confiance en l'aide du Christ et des hommes de bonne volonté. Mais entretemps, que fait-on?

Nous voulons faire appel aux bons fils de l'Eglise, à ses Pasteurs surtout; Nous leur ferions tort si Nous doutions un tant soit peu de leur aide. Ainsi Nous attendons beaucoup des Prêtres fidèles à leur vocation et à leur service au sein de l'Eglise de Dieu; des religieux et des religieuses fermes dans leur adhésion à leurs règles et à l'esprit des Saints qui sont la source et l'exemple de leurs Institutions respectives. Nous espérons beaucoup du laïcat catholique qui a été ces dernières années le levain généreux et ingénieux de la reprise de l'Eglise dans les terribles épreuves de son histoire récente; des jeunes spécialement, vers qui se tourne toujours Notre pensée, avec une immense sympathie spirituelle. Et puis Nous avons confiance dans les âmes compréhensives et silencieuses, qui prient, espèrent et souffrent avec leurs évêques et avec Nous, et qui font revivre en elles l'Eglise nouvelle, l'Eglise vivante, l'Eglise sainte. Cela nous console de savoir que ces âmes ne peuvent être comptées, mais qu'elles sont très nombreuses dans le monde entier, qu'elles attendent, de cette attente qui fait avancer l'Eglise dans son pèlerinage eschatologique et dans son ascension difficile vers la sainteté de ses membres, comme vers celle de sa conception par Dieu.

Mais Nous ne voulons pas perdre cette occasion, qui met en face de Nous des groupes d'une valeur apostolique particulière, de leur dire, à eux et à ceux qui ont des aspirations semblables, que Nous espérons beaucoup en eux. Nous voyons reflétée en eux la parole du Seigneur: « Nolite timere, pusillus grex...! » (Lc. 12,32). Le nombre ne compte pas, mais bien la ferveur, le dévouement, l'esprit. Alors que peuvent être discutables, ce qu'on appelle les « groupes spontanés », quand ils sont fermés sur eux-mêmes, arbitraires et peut-être aussi contestataires vis-à-vis de la communauté et de l'autorité responsable, ainsi peuvent être providentielles ces poignées de personnes qui acceptent une préparation sévère et ordonnée à la vie intérieure et à l'apostolat extérieur, et qui se dédient à l'activité missionnaire dans nos régions ou dans celles des missions lointaines, et qui consacrent avec courage apostolique et sagesse prophétique leur temps, leur travail, leur cœur à l'annonce du Christ dans les mille formes que la vie moderne leur présente. La parole, le ministère sacré, l'écrit, la charité, ont naturellement le primat dans cette « escalation » de l'apostolat. Mais rappelons-le: cet apostolat doit être d'une certaine manière collectif et organisé, alimenté par la méditation et la fidélité à l'Eglise, vécu dans un sacrifice joyeux et avec une certaine audace.

Nous le disons aussi: l'Eglise a besoin de ces forces décidées et disciplinées. Elle a besoin d'âmes fortes et rayonnant le « kérygme » du salut. Pour elles et pour vous qui Nous écoutez, qui partagez au moins Notre espérance voici Notre Bénédiction Apostolique.

3. La fidélité à l'Eglise est pour nous aujourd'hui une nécessité et un devoir

Allocution de Paul VI au cours de l'audience du 24 septembre 1969

Chers Fils et Filles,

La rencontre — que Nous procurant ces Audiences hebdomadaires — avec tant de Frères du Peuple de Dieu et de Fils de la sainte Eglise catholique, pousse notre esprit à leur dire une parole, simple comme celle d'un curé, mais bonne et vraie, puisée au trésor de la doctrine du Christ dont Il Nous a voulu le gardien et le témoin, et en même temps comme née des besoins de l'Eglise qui sont ceux de vos âmes, Fils très chers.

Quelle est aujourd'hui cette parole? Quel est le besoin auquel elle répond? Cette nécessité — il nous semble — c'est la fidélité. D'abord la fidélité pratique et empirique, si vous voulez, à la tradition religieuse et chrétienne dont vous êtes les héritiers. Vos familles, qui sont souvent le cénacle d'une vie authentiquement chrétienne; vos familles, si bien formées par un souci pastoral constant et sage; vos diocèses, dont plusieurs sont riches d'histoire, de coutumes, de monuments, d'art, de saints; vos nations, qui possèdent toutes un patrimoine religieux, culturel et moral — ancien ou récent — dont elles peuvent se glorifier et recevoir nourriture, exemple et stimulant pour un renouveau constant; tous vous confèrent, à vous et à la génération présente, un héritage précieux; c'est un devoir de l'accueillir, une folie de le négliger et de l'abandonner.

Nous avons toujours présentes à l'esprit ces belles Paroisses que Nous avons visitées, en tant que pèlerin à l'étranger, comme pasteur à Milan, même là où la population est très prise par le travail industriel, artisanal ou agricole, florissante de jeunesse et ouverte aux innovations du progrès, mais encore aujourd'hui empreinte d'une grande plénitude, à la fois ancienne et nouvelle, de vie religieuse et de coutume chrétienne: mais, pensions-Nous en les observant, quelle pourrait être leur nouvelle grandeur si, par amour de nouveauté, elles se détachaient du cadre de leur propre vie catholique, déjà si communautaire, si conscient et renouvelé?

Voyez-vous, Fils très chers, le respect que Nous, le premier, avons à l'égard de l'Eglise locale (cfr. *Lumen Gentium*, n. 26; *Ad Gentes*, nn. 22 et 26), quand, dans ses propres particularités, elle vit et reflète l'authenticité de l'Eglise unique et universelle?

L'ancien et le nouveau

Nous le savons: ce respect de la tradition n'est pas à la mode, et, dans plusieurs cas, il n'est ni consenti ni raisonnable. Aujourd'hui la vie change d'une manière si radicale, qu'il n'est pas possible de s'en tenir aux formes qui, hier, la modélaient.

Cela est juste: nous ne pouvons ni ne devons rester attachés au passé; il est même notre devoir d'accueillir toute chose bonne que les temps nouveaux nous offrent. Nous dirons même plus, nous devons nous-même promouvoir le progrès, à tous les niveaux, et accélérer le développement que la prodigieuse civilisation moderne offre à l'homme, pour qu'il soit plus homme, et pour que tous puissent jouir des bienfaits d'un monde meilleur. Mais cette course ne nous autorise pas à dévier de la bonne direction que la tradition a donnée à notre cheminement. C'est-à-dire qu'il y a quelque chose dans la tradition, à quoi nous devons rester fidèles si nous ne voulons dégénérer et être malheureux. Et trouver ce « quelque chose » est un des problèmes les plus délicats et les plus complexes dans le processus d'innovation de l'Eglise d'aujourd'hui; problème double: que faut-il conserver d'ancien et que faut-il introduire de nouveau?

Et voici alors la seconde fidélité aujourd'hui nécessaire pour l'Eglise, fondée sur l'évaluation autorisée et responsable des éléments constitutifs et historiquement acquis et non arbitrairement séparables de l'Eglise elle-même, aussi bien dans le domaine institutionnel que dans le domaine doctrinal; cette évaluation ne peut être ni hâtive ni arbitraire. On ne peut inventer une nouvelle Eglise selon son propre jugement ou son propre goût. Il n'est pas rare aujourd'hui que des personnes, même bonnes et religieuses, souvent des jeunes, se croient capables de dénoncer tout le passé historique de l'Eglise, en particulier l'époque qui a suivi le Concile de Trente, en le déclarant inauthentique, dépassé et maintenant sans valeur pour notre époque; ainsi, avec des termes devenus conventionnels, mais extrêmement superficiels et inexacts, ils déclarent close une époque (constantinienne, préconciliaire, juridique, autoritaire...), et ouverte une autre (libre, adulte, prophétique...) qu'il faut

inaugurer tout de suite, selon des critères et des schèmes inventés par ces nouveaux maîtres souvent improvisés. Pour être vraiment fidèles à l'Eglise aujourd'hui, nous devons nous garder des dangers qui dérivent du propos, de la tentation peut-être, de rénover l'Eglise, radicalement ou catégoriquement, en la bouleversant.

Nous en disons à peine quelques mots. Un de ces périls est la critique présomptueuse et négative, isolée de la vision globale de la réalité ou de la considération totale de la vérité vivante de l'Eglise, ou du sens historique avec lequel certains de ses aspects doivent être pesés. Un grand théologien contemporain dit juste en affirmant: « ... Quand la fonction critique entre seule en jeu, elle finit vite par tout réduire en poussière » (De Lubac, *L'Eglise dans la crise actuelle*, Nouv. Revue Théol. 1969, n. 6, p. 585).

Les limites de l'expérience subjective

Un autre danger est le prophétisme. Plusieurs, en parlant de l'Eglise, se disent inspirés par un vent prophétique, et affirment des choses risquées, parfois inadmissibles, faisant appel à l'Esprit Saint, comme si le divin Paraclet était toujours à leur disposition; et ils font parfois cela, malheureusement, avec l'intention cachée de s'affranchir du magistère ecclésiastique qui jouit aussi de l'aide de l'Esprit Saint. Les charismes de l'Esprit Saint sont accordés librement par Dieu à tout le Peuple et aussi au simple fidèle (*Jean* 3,8; *1 Cor.* 12,11; *Lumen Gentium*, n. 12; *Apost. actuos.*, n. 3); mais il revient à l'autorité du ministère hiérarchique de les vérifier et de les appliquer (cfr. *1 Cor.* 4,1 et 14,1ss.; *Christus Dominus*, n. 15; *Lumen Gentium*, n. 7; etc.). Que Dieu veuille que la présomption de faire du jugement personnel ou, comme il advient souvent, de l'expérience subjective personnelle, ou aussi de l'aspiration personnelle momentanée, le critère directif de la religiosité ou le canon interprétant la doctrine religieuse (cfr. *2 Pet.* 1,20; *Dei Verbum*, n. 8), comme si c'était un don charismatique ou un souffle prophétique; veuille Dieu que cette présomption ne conduise hors du bon chemin tant d'esprits valables et bien intentionnée. Nous aurions un nouveau « libre examen » qui multiplierait les opinions les plus diverses et les plus discutables en matière de doctrine et de discipline ecclésiastique, qui enlèverait à notre foi sa certitude et sa fonction unificatrice et ferait de notre liberté personnelle, dont la conscience est, et doit être, le guide immédiat (cfr. *Dignit. Humanae*, nn. 2 et 3), un usage contraire

à sa responsabilité première, celle de chercher la vérité, qui, dans le domaine de la vérité révélée, a pour guide ultime le magistère de l'Eglise (cfr. *Dei Verbum*, n. 8).

Le patrimoine de la tradition

Nous terminons en rappelant une troisième fidélité à l'Eglise, la fidélité de l'amour. L'Eglise, aujourd'hui plus que jamais, a besoin de cette fidélité. Ce n'est pas une adhésion passive, professée par force d'inertie et par paresse spirituelle, c'est-à-dire plus extérieure qu'intérieure, dans la crainte de perdre l'estime d'autrui ou de se trouver devant les critiques d'une sincérité opposée ou traître. L'amour ne cache pas les défauts et les besoins, qu'un oeil filial peut rencontrer même dans l'Eglise notre mère; mais plus il les voit et les observe, plus il en souffre et pense aux remèdes. Ce regard est limpide et amoureux; il voit surtout le bien de l'Eglise. Mais n'y a-t-il plus rien de bien à noter dans l'Eglise, puisqu'il y a tant à contester et à critiquer? Ne sont-ce pas souvent les frères séparés de nous, qui admirent et envient les trésors si nombreux que l'Eglise catholique et romaine possède et défend? Peut-être sa tradition, l'aspect aujourd'hui le plus mal compris, ne resplendit-elle pas par ses hommes et ses grandes oeuvres? Peut-être ne nous donne-t-elle plus aujourd'hui des exemples de sagesse et de sainteté? Aimer l'Eglise! voilà le besoin d'aujourd'hui, voilà notre devoir! Critiques et réformes sont utiles et possibles à condition que ce soit le vrai amour qui les promeuve. L'aimer, comme et parce que le Christ l'a aimée, et parce qu'il s'est sacrifié pour elle (*Eph.* 5,25); donc avec notre sacrifice.

Pensons tous ainsi, Fils très chers; et que vous reconforte dans cette fidélité aimante Notre Bénédiction Apostolique.

4. Union personnelle au Christ pour renouveler la vie de l'Eglise

Allocution de Paul VI au cours de l'audience du 29 octobre 1969

Chers Fils et Filles,

Vous savez que vient d'être célébré le Synode extraordinaire des Evêques. Dans quel but? Pour étudier comment donner une meilleure forme à l'ordre hiérarchique dans l'Eglise, après que le Concile ait mis en relief l'aspect collégial de l'Episcopat ayant à sa tête le Pape, et pour réaliser ainsi, dans le ministère pastoral du peuple chrétien également,

une communion plus étroite, plus consciente et plus active. Il faut ainsi reconnaître amplement le caractère universel de l'Eglise, avec ses particularités locales secondaires; et il faut promouvoir son caractère unitaire et organique, de manière qu'elle soit et qu'elle apparaisse toujours plus, selon le désir du Christ, un corps solidaire et ordonné, graduellement coresponsable dans la diversité des fonctions hiérarchiques et des dons spirituels. Pour dire mieux, il s'agit de donner à la charité qui anime l'Eglise une activité plus intense, plus ordonnée, plus active. Nous espérons et nous prions afin que le Seigneur lui-même nous aide à progresser dans cette évolution de la charité ecclésiale. Cet événement, typiquement post-conciliaire, ne concerne pas seulement l'ordre épiscopal, il concerne à sa manière tout l'ensemble du peuple catholique.

Après bien des siècles, nous pouvons encore faire nôtre pour vous la parole de saint Paul: « Votre foi est en grand progrès (souvenons-nous-en: la foi est la condition première, la racine de tout) et l'amour de chacun pour les autres s'accroît parmi vous tous » (*II Thess.* 1,3) La vie de l'Eglise est ainsi faite; elle refléurit toujours sous de nouvelles formes, puisant sa sève dans la fécondité de ses principes divins: après la foi, le principe à souligner est celui de la charité.

Approfondir le « sens de l'Eglise »

La charité, dans cette application générique et cet aspect moderne contingent, prend le nom de communion. C'est une parole que nous ferions bien de méditer. Elle dit plus que communauté, qui est un fait social extérieur, elle dit plus que congrégation, association, fraternité, assemblée, société, famille, plus que n'importe quelle forme de solidarité de collectivité humaine. Elle indique l'Eglise, c'est-à-dire l'humanité animée par un même principe intérieur; et ce principe est non seulement sentimental, idéal ou culturel, mais mystique et réel, animé par un Esprit vivifiant, l'esprit du Christ, sa grâce, sa charité, avec le double effet de marquer celui qui vit ce principe sanctifiant d'un style original de pensée et de mœurs que nous appelons chrétien, et de l'encadrer dans un corps social, visible et ordonné, que nous appelons justement l'Eglise.

Tout cela est bien connu, mais acquiert aujourd'hui une signification très forte et très importante. Tout cela doit devenir conscient et conformer davantage notre spiritualité et notre comportement social. Il faut approfondir le « sens de l'Eglise » et se laisser former par lui.

« Demeurez en mon amour »

Avant même de nous rendre compte des effets extérieurs qu'il est destiné à produire dans les structures et dans la vie pratique de l'Eglise, Nous voudrions arrêter un instant aujourd'hui notre attention sur la première signification de cette mystérieuse parole: communion. C'est-à-dire sur sa signification de communion avec le Christ.

Réfléchissons-y bien, parce que l'autre signification de communion ecclésiale devrait dépendre de cette première signification individuelle, intérieure, invisible, même si elle a ses caractéristiques théologiques.

Nous dirons donc maintenant: il faut être en communion vitale avec le Christ. Dans cette communion c'est l'aspect personnel qui est souligné. Il faut même dire, l'aspect intime, spirituel, qui se vérifie dans la profondeur de notre être, là où notre conscience n'arrive que par la foi ou grâce à quelques expériences rares et imparfaites. Les mystiques sont dans ce domaine les plus grands maîtres. Mais chacun de nous devrait pouvoir dire: « Ce n'est plus moi qui vis mais le Christ qui vit en moi » (*Gal.* 2,20). Ce sens de communion intérieure avec le Christ, de vie personnelle avec lui, de sa présence dans nos âmes (*cfr. Eph.* 3,17) devrait briller toujours comme une lumière en nous, et devrait modifier beaucoup cette conscience de nous-mêmes que nous appelons notre personnalité, sans pour autant étouffer notre spontanéité, ni s'exprimer dans la bigoterie.

Le Seigneur tient beaucoup à notre communion avec Lui; il le dit dans une de ses dernières paroles très douces, à écouter dans un silence attentif, la voici: « Demeurez en mon amour ». Ce verbe « demeurer » devait être fréquent sur les lèvres du Seigneur, puisque nous le trouvons tant de fois dans les écrits de saint Jean (67 fois, nous disent les exégètes, dont 40 fois dans son Evangile), avec des significations diverses, parmi lesquelles prévaut le sens spirituel, mystique, même, qui nous paraît exprimé pleinement dans la brève phrase: « Demeurez en mon amour » (*Jean* 15,9; *cfr. Pecorara, De verbo « manere » apud Joannem, Divus Thomas, 1937, pp. 159-171*).

Un lien stable

Il faut penser ces paroles douces et profondes dans le contexte des discours du Seigneur prononcés après la dernière Cène; elles manifes-

tent l'intensité de cette heure nocturne, prélude de la Passion et toute empreinte de la gravité pathétique et de l'émotion contenue dans l'extrême salut de Jésus à ses disciples, appelés amis ce soir-là (*Jean* 15,14-15) et rendus dépositaires de ses dernières confidences, de ses dernières volontés: « Demeurez en mon amour ».

Que voulait dire le Seigneur par cette recommandation pleine de tendresse et de force? Que les disciples devaient persévérer dans le souvenir aimant de sa personne, comme peu auparavant, à l'institution de l'Eucharistie, il avait dit: « Faites ceci en mémoire de moi » (*Lc.* 22,19)? Ou bien voulait-il dire que les disciples devaient conserver en eux l'amour que le Christ avait eu pour eux? Ou plutôt Jésus désirait-il que cet amour réciproque perdure intensément? Peut-être. Mais dans une mesure plénière, au-delà des sentiments, vitale. Saint Jean encore, dans sa première épître, s'exprime ainsi: « Celui qui demeure dans l'amour, demeure en Dieu et Dieu demeure en lui » (*I Jean* 4,16). La réalité est la suivante: Jésus pensait à une union mystique à réaliser dans la profondeur de l'âme entre lui et chacun des siens; il pensait à son amour pour ses disciples et à son amour en ses disciples, en même temps à l'amour des disciples pour lui; il pensait au mystère de la grâce, c'est-à-dire de la charité qui est « une certaine amitié de l'homme avec Dieu » (*S. Th.* II-IIae, 23,5). Il pensait que ce rapport surnaturel devait demeurer toujours, même après la disparition du Christ, mort et ressuscité, de la scène du monde.

La pensée du Seigneur, sous cet aspect, est très claire: Jésus établit un lien stable entre lui et les siens, un lien que sa mort et sa résurrection n'interrompraient pas; lien permanent de sa part, il le voulait ainsi, même s'il est libre et personnel de la part des siens.

Concluons. Si nous voulons renouveler la vie de l'Eglise comme communion, nous devons avoir le plus grand soin d'établir en nous-mêmes cette communion personnelle et surnaturelle avec le Christ, en alimentant un amour vivant, soutenu par la grâce et la conversation intérieure avec lui, présent en nous. Ce n'est pas pour rien que la piété catholique appelle « communion » la réception de l'Eucharistie, et consacre à cette rencontre, si simple et ineffable, un moment de silence, de recueillement, d'écoute intérieure, d'incomparable consolation. Beaucoup aujourd'hui négligent cette très précieuse halte. Nous vous exhortons à en avoir soin. Avec Notre Bénédiction Apostolique.

5. Considérer la tradition avec sympathie pour contribuer au renouveau de l'Eglise

Allocution de Paul VI au cours de l'audience du 5 novembre 1969

Chers Fils et Filles,

La réflexion de l'opinion publique dans l'Eglise se porte aujourd'hui sur le caractère communautaire de l'Eglise elle-même. L'Eglise est le corps mystique du Christ, a-t-on dit; l'Eglise est le peuple de Dieu; l'Eglise est une communion vitale, par l'intermédiaire de l'Esprit-Saint, âme de l'Eglise, avec le Christ et avec la communauté des fidèles. C'est une réflexion théologique fondamentale. Il est bon de nous y arrêter. Elle répond, en l'anticipant et en l'intégrant, à la mentalité moderne, si empreinte de sociologie et, sur le plan religieux, elle nous montre encore une fois la supériorité et la validité de la foi, même dans le domaine de la socialité, tandis que sur les plans moral, pédagogique et pratique cette méditation sur la solidarité, qui constitue les vrais chrétiens en « un seul coeur et une seule âme » (*Act.* 4,32), présente des devoirs plus urgents, spécialement dans l'exercice de cette vertu fondamentale qu'est la charité; ces devoirs tendent à beaucoup modifier nos façons de penser, toujours orientées vers l'égoïsme, et notre comportement ecclésial et social.

Communion ecclésiale

Ce vivre ensemble dans la prière, dans le sentiment communautaire, dans le dialogue avec nos semblables, dans l'intérêt porté aux nécessités et au bien commun, cette vie commune spirituelle, cette « *societas spiritus* », communion dans l'esprit (*Phil.* 2,1), comme dit saint Paul, est très belle mais elle n'est pas facile. Elle trouve même dans les courants d'idées de notre temps, d'autres conceptions, elles aussi importantes, qui la contredisent et que seule la sagesse de notre système chrétien (appelons-le ainsi) réussit à harmoniser, comme le culte de la liberté, la réhabilitation de la personnalité et de la dignité humaine, la primauté relative de la conscience, la préférence donnée à l'expérience religieuse sur l'observance des règles canoniques, et finalement — peut-être la première — la conception révolutionnaire, appliquée à toutes sortes de progrès, de réforme, de renouveau, d'*aggiornamento*: le terme « révolution » a désormais libre cours dans l'échange d'idées génératrices d'ordre et de paix.

Deux formes, plus accentuées que les autres, de cet esprit d'indé-

pendance et même de rébellion, qui a beaucoup pénétré aussi dans les milieux de vie ecclésiale, semblent exiger une mention particulière, parce qu'elles sont plus en opposition avec cet esprit de communion, que la réalité actuelle de l'Eglise présente à notre conscience comme le souffle vivifiant et actuel de la parole de Dieu: la rupture avec la tradition et la disparition de l'obéissance (mais Nous ne parlerons pas de celle-ci maintenant).

Ce à quoi il ne faut pas renoncer

La tradition! Elle ne dit plus rien aux innovateurs, même bons, de notre époque. Les jeunes, malheureusement (et pour une part Nous les comprenons justement parce qu'ils sont jeunes) prennent en grippe tout ce qui précède l'actualité, leur vie d'aujourd'hui et leur course vers la nouveauté et vers l'avenir. Mais il ne s'agit pas seulement des jeunes; les sages aussi parlent de rupture avec le passé, avec les générations précédentes, avec les formes conventionnelles, avec l'héritage des anciens. Une phraséologie superficielle et très imprudente est entrée aussi dans le langage habituel de l'Eglise; on parle d'ère constantinienne pour disqualifier toute l'histoire séculaire de l'Eglise jusqu'à nos jours; ou même de mentalité préconciliaire pour dévaluer arbitrairement un patrimoine catholique de pensée et de moeurs, qui aurait tant de valeurs dignes d'être appréciées; on en arrive à des expressions et à des comportements parfois si négatifs qu'ils engendrent la confusion et la désagrégation au sein de la communauté ecclésiale, et tels qu'ils font croire que les normes en vigueur et les habitudes pacifiques ne tiennent plus. Ce discours pourrait malheureusement continuer; mais chacun peut le faire par soi-même. Il devient difficile là où l'on doit distinguer ce à quoi il ne faut pas renoncer dans le vaste héritage de la tradition de ce qui est précieux, mais en soi non nécessaire à la consistance constitutionnelle de l'Eglise et à sa vitalité authentique; et de ce qui est habitude, mais de valeur discutable, et enfin de ce qui provient du passé et est vieux, superflu, nuisible, et donc digne d'être abandonné ou soumis à une réforme courageuse. Cet inventaire de l'héritage ancien exige compétence et autorité; dans une communauté telle que l'Eglise, aucun particulier ne peut le faire publiquement ou pratiquement par lui-même: et il peut encore moins, une fois l'inventaire fait, établir par lui seul le choix à faire de ce qui doit rester et de ce qui peut être laissé de côté. L'Eglise dans ses organismes autorisés, après le Concile, est en train de

faire cet inventaire; et qui lui est fidèle ne doit pas s'arroger le droit d'en anticiper ou d'en contredire le jugement. Rien dans l'Eglise ne doit être arbitraire, téméraire, tumultueux. L'Eglise est comme une symphonie: aucun des instruments, même les plus importants, ne peut jouer dans un orchestre ce qu'il lui plaît et comme il lui plaît.

Jugement « historique »

Nous voudrions maintenant plutôt recommander aux fils conscients et fidèles de revoir leur instinctive antipathie pour la tradition ecclésiastique. Avant tout, elle est le véhicule de la doctrine et de la succession apostolique; le Christ ne peut être présent aujourd'hui sans la reconnaissance du canal historique et humain qui nous conduit à la source de son apparition évangélique. En outre la tradition est la richesse, l'honneur, la force de notre maison, l'Eglise catholique. La tradition, dans son contexte historique, contient, bien sûr, beaucoup d'éléments caducs et même répréhensibles; mais le jugement droit à donner sur ces éléments discutables ou négatifs devra justement être « historique », c'est-à-dire évalué en vue des circonstances des temps et des expériences contemporaines et successives des événements, en se souvenant que l'Eglise, sainte dans son institution et dans sa vertu sanctificatrice, de parole, de grâce, de ministère, est composée de la même pâte qu'Adam, et ses descendants, faibles, trompeurs et pécheurs dans le domaine du Seigneur.

Une connaissance intelligente, une critique juste, une évaluation sage de la tradition ne seront pas un frein mais un guide pour ceux qui veulent le renouveau ecclésial souhaité pour notre temps; elles leur insuffleront cette sympathie aimante, presque une sympathie de famille pour les événements du passé de l'Eglise et pour ce qui nous est transmis par ce courant. Nous acquérons, ce faisant, un enrichissement et une sécurité pour le colloque apostolique avec notre génération, privée par les révolutions actuelles d'une culture éprouvée par les siècles et inébranlable dans les tempêtes de l'histoire, comme celle que la tradition nous donne gratuitement. Nous rappelons que la communion ecclésiale, dont notre spiritualité actuelle veut vivre, comporte une solidarité avec nos frères qui nous ont précédé dans le signe de la foi et dorment du sommeil de la paix. C'est pour eux que nous vivons et que nous sommes ici, pèlerins nous-mêmes vers le Christ à venir.

Au nom duquel Nous vous bénissons tous.

6. L'autorité dans l'Eglise est pour le service des frères

Allocution de Paul VI au cours de l'audience du 12 novembre 1969

Chers fils et filles!

Nous dirons encore un mot sur le concept fondamental qui est aujourd'hui dans l'esprit de tous à propos de l'essence de l'Eglise: cette Eglise qui est communion (cf. Hamer, *L'Eglise est une communion*, Cerf, 1962); une société animée par un seul principe vital mystérieux, la grâce de l'Esprit Saint; d'où jaillissent plusieurs principes très simples et merveilleux, comme celui de l'égalité entre tous ceux qui composent l'Eglise: « Omnes autem vos fratres estis », vous êtes tous frères entre vous (*Matth.* 23,8); comme celui de la distinction du reste de l'humanité non chrétienne, appelée monde, encore que dans le monde l'Eglise soit éparpillée (cf. *Jean* 8,23; *Jean* 15,19 - 17,14, etc.); comme celui, aujourd'hui oublié par beaucoup, de l'originalité morale et caractéristique de la vie chrétienne par rapport à la vie profane et païenne (cf. *Rom.* 12,2); celui de la sainteté, conçue comme une exigence de la conscience personnelle, dérivant de la présence mystérieuse de l'Esprit de Dieu dans chaque âme participant vitalement à la communion ecclésiale (cf. *I Cor.* 3,16). Mais pour s'en tenir au caractère social de l'Eglise, nous répéterons avec le Concile que l'Eglise est un Peuple, le Peuple de Dieu (*LG* 9 etc.), définition qui doit être reliée (Congar, *L'Eglise que j'aime*, p. 37) à celle du Corps mystique du Christ, c'est-à-dire, d'une société vivante en vertu d'un même principe unificateur et animateur, mais une d'une société organique, dans laquelle les charismes sont différents, comme les fonctions et les responsabilités (cf. *I Cor.* 12,4). De là, la communion s'épanouit en collégialité dans le corps épiscopal; vous avez dû en entendre parler à l'occasion du récent synode extraordinaire.

Solidarité et charité

Or, si l'Eglise est cette communion spirituelle et visible, ce que le progrès religieux de notre temps semble avoir acquis comme une conquête doctrinale et sociale, nous devons en tirer une conséquence, qui semble être au contraire compromise, en partie théoriquement, et encore plus pratiquement; la conséquence en est le rapport de cohésion, de solidarité, de concorde et d'harmonie, en un mot de charité, qui doit exister entre chaque membre et chaque groupe appartenant à l'Eglise; ce

rapport s'est fait plus évident, donc plus contraignant, plus étroit, plus familier et plus amical; il devrait être plus fidèle et plus facile. En est-il ainsi en réalité?

Le rapport constitutif, établi par l'Evangile bien avant que par le Droit canon, entre pouvoir et obéissance, est victime lui aussi de la mode actuelle de la contestation sociologique; et on veut le changer, le minimiser. On ne peut le nier tant son origine divine est claire; on peut le changer, c'est-à-dire le corriger, oui, le perfectionner. C'est à ce perfectionnement, selon le souhait du Concile, que le responsable dans l'Eglise, celui qui exerce une autorité quelconque, de direction, de magistère, de pédagogie, d'administration, d'apostolat, se déclare prêt et est déjà sur le chemin d'une exécution loyale. Mais « est modus in rebus »! On doit se garder de quelques fausses conceptions dans ce domaine. Par exemple, on dit que l'autorité est service. Très juste; le Seigneur nous le rappelle lui-même à la dernière Cène: « Que celui qui dirige soit comme celui qui sert » (*Luc. 22,26*). C'est un écho pour nous cette parole souvent répétée et si sage de Manzoni dans le portrait de l'évêque idéal, Frédéric Borromée: « Il n'y a pas de juste supériorité d'un homme sur les autres, sinon à leur service » (*Prom. Sposi*, chap. 22). Saint Grégoire le Grand Nous a laissé de lui-même, comme chef de l'Eglise et pasteur des pasteurs, la définition que Nous gardons encore aujourd'hui dans notre titre: « Serviteur des Serviteurs de Dieu ». Mais cette formulation exacte et prophétique n'annule pas le pouvoir du Pape, comme toute autre formule du même genre qui se réfère à une autorité légitime: l'autorité dans l'Eglise est *pour* le service des frères, elle n'est pas *à* leur service; c'est-à-dire, le but de l'autorité est le bien des autres; non que les autres soient la source de l'autorité, pour employer un mot courant, est démocratique dans son but, non dans sa raison d'être, non dans son origine, ne faisant pas dériver son pouvoir de ce qu'on appelle la « base », mais du Christ, mais de Dieu, devant lequel seul elle est responsable.

Cela comporte une autre précision importante en ce que le pouvoir dans l'Eglise ne peut pas revêtir les formes historiquement variables qu'il présente dans le gouvernement de la société civile, alors que celui qui y préside a seulement le rôle de rendre légal ce que la communauté a élaboré et décrété; le pouvoir dans l'Eglise conserve la liberté et l'initiative que le Seigneur a données aux apôtres, à la hiérarchie, non seulement comme garantie de l'ordre extérieur, mais pour le bien tant

de chaque fidèle que de la communauté; ce bien qui met au premier plan la dignité, la liberté, la responsabilité et la sanctification de tous et de chacun de ceux qui composent le corps de l'Eglise.

C'est pourquoi, quand, aujourd'hui, on dit que l'on ne conteste pas dans l'Eglise l'autorité en tant que telle, mais qu'on critique son mode d'exercice, on parle bien à condition que la recherche de cette manière de faire idéale n'autorise pas l'affranchissement, c'est-à-dire la désobéissance, du mode réel et légitime avec lequel l'autorité accomplit son mandat.

Liberté et dialogue

Ainsi en est-il de même du dialogue qui aujourd'hui fait les frais de tant de discussions, non seulement entre l'Eglise et ceux qui l'entourent du dehors, mais entre ceux qui, dans l'Eglise, ont des positions et des fonctions différentes. C'est une excellente chose que le dialogue, entendu comme le respect et la promotion de la personne ou du groupe de la part de celui qui doit prendre une décision dans l'Eglise ou former les consciences et les habitudes conformes au dessein ou à l'esprit du Christ. Eduquer à l'intelligence et à l'amour du commandement est un progrès pédagogique qui exigera une grande patience et un art consommé; mais ce n'est pas pour cela que le dialogue doit paralyser l'exercice normal d'une direction responsable, ni remplacer normalement le jugement du pasteur ou du maître par le libre examen de chaque fidèle, ni exiger un partage de l'autorité qui la rende lâche et irresponsable.

Nous comprenons que le sujet est délicat, complexe et de grande actualité. Nous n'en dirons pas plus maintenant. Les enseignements du Concile sont clairs et nombreux sur ce point (cf. LG 27, 32, 37, etc.). Bien des maîtres en parlent (cf. D'Avack, *Oss. Rom.*, 8 nov. 1969; T. Goffi, *Obbedienza e autonomia personale*, Ancora 1965; C. Colombo, *De auctoritate et Oboedientia in Ecclesia*; L. Lochet, *Autorité et obéissance, Colloque d'Ephrem*, Paris 1966; Rosmini, *La società teocratica*, Morcelliana 1963, etc...).

« Science de l'harmonie »

Nous ferons bien de consacrer à ce problème capital une réflexion attentive et honnête. Mais pour ce qui est de Nous en ce moment Nous insistons sur la vision de l'Eglise qui est la vision de notre vie dans la pensée de Dieu, qui s'actualise dans notre histoire, sur la vision de

l'Eglise — disons-Nous — comme communion, comme communion hiérarchique, comme « science de l'harmonie », *consonantia disciplinae*, pour employer une expression d'un ancien docteur (Origène, *Hom.* 26).

Dans la formation de la nouvelle mentalité ecclésiale, appelons-la même post-conciliaire, nous devons développer le sens de la communion, dans laquelle, comme membres de l'Eglise, nous sommes insérés. Même si la conscience de notre liberté et de notre personnalité doit être vivante, nous ne devons pas oublier que nous ne sommes ni seuls ni autonomes; et nous devons d'autant plus nous sentir des unités indépendantes, se déterminant elles-mêmes, responsables, qu'en même temps nous nous rendons compte que nous sommes placés dans un ordre communautaire et hiérarchique: les deux prises de conscience se développent ensemble, avec un stimulus mutuel. Cela veut dire être catholiques: uniques et universels. Et c'est dans cette plénitude acquise de notre personnalité et adhérant à l'ordre, qui la reconnaît et la transcende objectivement, c'est-à-dire l'obéissance à la volonté de Dieu, et spécialement quand elle est manifestée par un frère autorisé à s'en faire l'interprète, que nous vivons le mystère de la communion hiérarchique, c'est-à-dire que nous vivons l'Eglise et que nous réfléchissons en nous-mêmes le mystère du Christ dont l'apparition comme homme fut tout entière dominée par une adhésion consciente et héroïque à la volonté du Père: « *Factus oboediens usque ad mortem* », il s'est fait obéissant jusqu'à la mort (*Phil.* 2,5-8; *Jean* 6,38; *Jean* 8,29; etc.). On peut relire le chapitre: « Jésus et la vie » dans: Adam: *Le Christ, notre Frère*.

Il en est, de nos jours, qui attendent du progrès de la conscience que l'Eglise a acquise aujourd'hui d'elle-même comme le souhait de la dissolution de ses rapports et de ses liens juridiques, qui la constituent comme un corps mystique, visible et organisé du Christ dans la réalité historique du monde. Il en est aussi qui considèrent ce processus doctrinal comme la disparition des pouvoirs par lesquels l'Eglise se dirige et remplit sa mission au profit des degrés inférieurs par rapport aux degrés supérieurs dans le peuple de Dieu. Nous regarderons plutôt l'Eglise comme une solidarité profonde et organique; comme cette société, cette communion, « *coινωνia* » dit la parole désormais célèbre de l'Apôtre Jean, communion qui nous fait participants de la vie même de Dieu (*II Pierre* 1,4) et qui nous rend tous frères dans le Christ (cf. *I Jean* 1,6-7). Que vous aide dans cette étude aimante Notre Bénédiction Apostolique.

7. Les nouveautés dans l'Eglise d'aujourd'hui témoignent de son éternelle vitalité

Allocution de Paul VI au cours de l'audience du 3 décembre 1969

Chers fils et filles,

Nous voudrions lire un moment dans vos coeurs. Nous vous supposons tous bons et fidèles, désireux de considérer l'Eglise authentique, l'Eglise qui est jeune et vivante, qui est belle, qui se présente sous l'aspect d'une mariée, l'épouse du Christ, « sans tache ni ride, sainte et immaculée » (cfr. *Eph.* 5,27), comme dit saint Paul, et comme le Concile nous l'a fait entendre. Au contraire, il nous semble voir dans vos coeurs un étonnement douloureux: où est l'Eglise que nous aimons, que nous désirons? Celle d'hier était peut-être meilleure que celle d'aujourd'hui? Celle de demain, que sera-t-elle? Un sentiment de confusion semble se répandre aussi parmi les meilleurs fils de l'Eglise, parfois même parmi les plus sages et les plus autorisés. On parle tant d'authenticité: mais où pouvons nous la découvrir quand tant de caractères dont certains sont essentiels, se trouvent mis en question? On parle tant d'unité: et beaucoup cherchent à cheminer pour leur compte; d'apostolat: où sont-ils les apôtres généreux et enthousiastes, tandis que les vocations diminuent et que dans le laïcat catholique lui-même la cohésion et l'esprit de conquête s'affaiblissent? On parle tant de charité, et on respire dans quelques milieux même ecclésiaux un air de critique et d'amertume, qui ne peut-être le souffle de la Pentecôte. Et que dire de la marée hostile à la religion, à l'Eglise, qui monte autour de nous? Un sentiment d'incertitude parcourt, comme un frisson de fièvre, le corps ecclésial; est-il possible qu'il paralyse dans l'Eglise catholique son charisme caractéristique, celui de la sécurité et de la force?

Diffusion de la parole vraie et saine

Chers fils! Ce serait un discours bien long que mériterait un thème comme celui-ci, sur le diagnostic spirituel, moral et psychologique du peuple catholique en cette heure violente et agitée pour le monde entier! Comme en d'autres occasions, et comme il est dans notre habitude pendant ce bref entretien hebdomadaire, nous faisons seulement allusion à ce sujet, à seule fin que vous sachiez que le Pape y pense et que vous aussi vous devez y penser. Nous vous dirons avant tout qu'il

ne faut pas se laisser trop impressionner et qu'il faut encore moins avoir peur. Même si des phénomènes inquiétants prennent un caractère de gravité, il faut aussi remarquer qu'ils naissent souvent au sein de minorités numériquement faibles, et que le plus souvent aussi ils n'émanent d'aucune source autorisée. Les moyens modernes de diffusion envahissent aujourd'hui avec une facilité énorme et un grand retentissement l'opinion publique, attribuant aux faits les plus minimes des effets disproportionnés. Il reste encore une immense majorité de personnes droites, bonnes et fidèles auxquelles nous pouvons faire crédit; c'est en elles que nous plaçons notre confiance, en les invitant par notre exhortation à rester fermes et à devenir plus conscientes et agissantes. Le Peuple chrétien doit s'immuniser et s'affermir lui-même: silencieusement, mais sûrement. La diffusion de la parole vraie et saine — prédication sacrée, école fondée sur les principes chrétiens, presse catholique ou relative au magistère de l'Eglise — peut être l'antidote opportun contre le tourbillon des trop nombreuses voix bruyantes qui remplissent aujourd'hui les courants de l'opinion publique.

Limites de l'enquête sociologique

Celle-ci tend aussi aujourd'hui à se manifester au moyen d'une méthode que nous pourrions dire nouvelle, celle de l'enquête sociologique. C'est à la mode; elle se présente avec la rigueur de la méthode qui apparaît tout à fait positive et scientifique, et avec l'autorité du nombre; si bien que le résultat d'une enquête tend à devenir décisif, non seulement dans l'observation d'un fait collectif, mais aussi dans l'indication d'une norme à adapter au résultat. Le fait devient loi. Quand bien même il s'agirait d'un fait négatif, l'enquête tend également à le justifier comme normatif, sans tenir compte que l'objet d'une enquête est, en général, partiel et presque isolé du contexte social et moral où il est inséré, sans tenir compte qu'il concerne souvent l'aspect uniquement subjectif, c'est-à-dire celui de l'intérêt privé et psychologique, du fait observé et non celui de l'intérêt général et d'une loi à appliquer. L'enquête peut alors engendrer une incertitude morale, socialement très dangereuse. L'enquête sociologique sera toujours utile en tant qu'analyse d'une situation particulière; mais pour nous, disciples du royaume de Dieu, elle devra soumettre ses résultats à des critères différents et supérieurs, comme ceux des exigences doctrinales de la Foi et de la conduite pastorale sur le chemin de l'Evangile.

Ceci nous amène à nous demander si les maux dont souffre aujourd'hui l'Eglise, ne sont pas dus surtout à la contestation, tacite ou manifeste, de son autorité: c'est-à-dire à une crise de la confiance, de l'unité, de l'harmonie, du contexte de vérité et de charité selon lesquels le Christ a conçu et institué l'Eglise, et selon lesquels la tradition l'a développée et nous l'a transmise.

Confiance, unité, harmonie

Nous voudrions alors que votre visite, pieuse et confiante, au tombeau de l'Apôtre, sur lequel le Seigneur a fondé son Eglise, soit récompensée par la vision, idéale et céleste de l'Eglise, de l'Eglise une et sainte, catholique et apostolique, et aussi par la vision terrestre de l'Eglise réelle, humaine et toujours imparfaite, mais tendue, aujourd'hui spécialement, dans un effort admirable, douloureux et joyeux à la fois, pour s'adapter à la pensée du Christ en rayonnant Sa Parole et Sa lumière et en faisant siens tous les dons, tous les besoins, toutes les douleurs du monde présent. Pierre ne change pas; que cela vous donne le réconfort dont vos coeurs ont maintenant besoin, la sécurité. Et Pierre est toujours vivant, vivant de ce Christ qui de sa venue à Bethléem à sa venue au dernier jour dans les siècles, se présente toujours semblable et grandissant comme un arbre vivant, petite semence d'abord, qui donne, chaque saison, une nouvelle floraison. C'est un ancien maître (celui qui nous a donné la formule doctrinale de la tradition ecclésiastique authentique: « Dans l'Eglise catholique il faut avoir grand soin de conserver ce qui partout, toujours et par tous a été cru »), c'est S. Vincent de Lerin, Père de l'Eglise, moine érudit du Vème siècle, qui nous offre aussi la formule de l'accroissement doctrinal du christianisme. « ... La doctrine de la religion chrétienne — dit-il — doit se consolider avec les années, se développer avec le temps, s'élever avec l'âge... *hoc idem floreat et maturescat... proficiat et perficiatur* » (*Commonitorium*, P.L. 50, 668). C'est la formule qui n'admet pas les changements substantiels, mais explique les développements vitaux de la doctrine et de la règle ecclésiastique; c'est la formule que Newman fera sienne et qui le conduira à l'Eglise de Rome. Nous pourrions la méditer nous aussi pour comprendre certaines nouveautés importantes dans l'Eglise d'aujourd'hui, qui excluent toute fissure de son orthodoxie intacte et en expliquant la vitalité éternelle et florissante.

Avec Notre Bénédiction Apostolique.

VIII. CONFRERES DEFUNTS

Abbé Pierre Amor

* à El Casar de Talamanca (Guadalajara-Espagne) 29.6.1950, † à El Royo (Soria-Espagne) 20.8.1969 à 19 ans, 2 de profession.

Etudiant en philosophie. Ses caractéristiques: bon sens, amour du travail, bonté naturelle au service de tous; obéissance et respect à l'égard des Supérieurs. Le Seigneur l'a rappelé près de Lui, avant même que l'apostolat salésien puisse profiter de ses dons.

Coad. Michel Assennato

* à Agira (Enna-Italie) 26.3.1886, † à Messine (Italie) 27.11.1969, à 83 ans, 63 de profession.

Figure sympathique de coadjuteur salésien, travailleur, très attaché à la congrégation, piété exemplaire, pauvreté scrupuleuse. Sa bonne humeur plaisait. Les anciens élèves se souviennent encore de ses qualités de bout-en-train et d'animateur des séances récréatives. Tous l'aimaient et l'avaient surnommé: « Don Michelino ».

Don Jules Beslay

* à Pleugueneuc (Morbihan) 24.12.1890, † à Caen, 16.9.1969, à 78 ans, 58 de prof., 47 de sacerdot. Il fut directeur pendant 6 ans.

Après une brillante carrière de professeur, le Père Beslay fut directeur et curé, puis, une grave maladie mit fin à son activité extérieure. Alors, il se consacra de tout coeur à l'apostolat de la plume, pour lequel il était particulièrement doué. Il écrivit plusieurs livres salésiens, dont: « La Madone et Don Bosco », très apprécié.

Coad. Michel Blanco

* à Leon (Espagne) 24.8.1890, † Jauareté (Brésil) 15.10.1968, à 78 ans, 58 de prof.

Il fut un des premiers salésiens de l'Equateur. Connu, estimé, aimé pendant 53 longues années, avec le Père Balzola et d'autres confrères, dans la pauvreté et tous les désagréments des premières années de mission.

Don Ermidor Caramaschi

* à Polesine (Mantoue-Italie) 30.6.1875, † à Soverato (Catanzaro-Italie) 3.10.1969 à 94 ans, 74 de prof., 67 de sacerdot. Il fut directeur pendant 42 ans.

Très attaché à Don Bosco et à la congrégation, salésien humble, travailleur infatigable, d'un esprit de foi indéfectible, il passa une bonne partie de sa vie sacerdotale à la tête de diverses maisons. Il fut pendant 8 ans curé à Andria; pendant 3 ans maître des novices. Tous nourrissaient pour lui estime et affection, car il avait le charisme de la « paternité », en même temps que le sens pratique.

Don Arthur Caria

* à Guasila (Cagliari-Italie) 8.8.1900, † à Pérouse (Italie) 11.9.1969, à 69 ans, 48 de prof., 42 de sacerdot. Il fut directeur pendant 33 ans.

Totalement prêtre dans sa vie intérieure et extérieure. Salésien enthousiaste et généreux, il savait transmettre aux autres sa foi ardente et son inlassable dynamisme.

Supérieur pendant de longues années, il avait le sens de l'autorité responsable, le sens de l'humble service. Il couronna une vie de travail intense par trois années d'un atroce calvaire accepté avec un esprit lucide et surnaturel; ce fut pour lui le plus sûr moyen de son retour dans la gloire du Père.

Don Joseph Castelo

* à Penipe (Equateur) 28.8.1885, † à Guayaquil (Equateur) 7.11.1969, à 84 ans, 63 de profession, 51 de sacerdot.

Il fut un des premiers salésiens de l'Equateur. Connus, estimés, aimés de tous comme un religieux exemplaire par sa bonté, sa simplicité, sa gaieté. Apôtre généreux. Dévotion fervente à Notre Dame Auxiliatrice et à Don Bosco. Infatigable semeur de la Parole de Dieu dans l'âme des jeunes. Dans les dernières années de sa vie, il reçut, avec une joyeuse résignation, l'épreuve que lui offrit le Seigneur, passant, désormais, de longues heures dans la prière et la direction spirituelle.

Don Ange Cervio

* à Castelnovetto (Pavie-Italie) 27.7.1899, † à Brescia (Italie) 17.5.1969 à 69 ans, 42 de prof., 35 de sacerdot.

Il entra dans la congrégation, après avoir pris part, jeune encore, à la première guerre mondiale. Ses préférences allaient à l'apostolat dans les Patronages; il s'y dépensa tout entier auprès de ses « gosses »,

comme il les appelait. Très soucieux de conserver l'esprit de Don Bosco dans la communauté. Pendant sa longue maladie, de sa chambrette, il continua, jusqu'à quelques jours de sa mort, l'assistance et l'animation de la cour des jeunes du Patronage.

Don Pierre Chroboczek

* à Siedlisko (Pologne) 18.10.1894, † à Oswiecim (Pologne) 20.10.1969, à 75 ans, 49 de prof.

Homme calme et travailleur. Contre-maître en menuiserie, professeur de dessin industriel. Tout au cours de sa vie, il fut, dans l'Institut technique, le maître, le frère, l'ami apprécié des jeunes. Son violon d'Ingres: l'apiculture; « école du bon travail », disait-il. Il faisait l'admiration de tous, il avait une humble opinion de lui-même.

Don Adam Cyronek

* à Wilno (Pologne) 16.8.1907, † Kolobrzek (Pologne) 8.6.1969 à 61 ans, 41 de prof., 31 de sacerdot.

Fut écrivain et poète. Pendant de longues années fut professeur de lettres. Pendant les seize dernières années de sa vie, il fut aumônier des Soeurs.

Don Jacques De Paoli

* à S. Francisco (Cordoba-Argentine) 12.4.1895, † à Buenos Aires (Argentine) 18.11.1969 à 74 ans, 52 de prof., 47 de sacerdot. Il fut directeur pendant 18 ans.

A 20 ans, quitte l'Université pour entrer chez les Salésiens. Ame sereine, ouverte. Sa simplicité, sa piété, son zèle lui gagnent les coeurs. Dans les diverses charges que lui confie l'obéissance, il mis toute sa générosité au service de l'idéal salésien. A quelques jours de sa mort soudaine, il exerçait encore une magnifique activité.

Don Alfio Distefano

* à Trecastagni (Catane-Italie) 24.10.1901, † à Trapani (Italie) 5.9.1969 à 67 ans, 47 de prof., 38 de sacerdot.

Bon prêtre, coeur simple et délicat. Ses moyens d'apostolat: la musique, le chant, le « théâtre ». Il écrivit plusieurs opuscules pour inciter confrères, jeunes gens et fidèles à l'amour du Christ, de la Vierge et de Don Bosco.

Don Leonidas Echea

* à Andahuailillas-Cuzco (Pérou) 28.1.1902, † à Callao (Pérou) 27.9.1969, à 67 ans, 42 de prof., 38 de sacerdot.

Note personnelle: modestie, simplicité. Effacé, piété fervente, obéissance à toute épreuve, en un mot, parfait religieux. Dieu le rappela pendant qu'il célébrait le Saint-Sacrifice.

Don Amerigo Faria

* à Murias (Mirandela-Portugal) 20.9.1919, † à Lisbonne 8.8.1969, à 49 ans, 33 de prof., 22 de sacerdot.

Travailla sans relâche dans plusieurs écoles de la province portugaise. Fut secrétaire provincial. Caractère tranquille, délicat. Ponctuel aux pratiques de piété. Irréprochable. Il aimait la congrégation, les saines traditions généreux envers ses confrères. Nous a laissé un bel exemple de résignation pendant sa dernière maladie.

Don Ange Ferrari

* à Borghetto-Lodigiano (Milan) 1.11.1909, † à Trévise (Italie) 24.11.1969, à 60 ans, 41 de prof., 35 de sacerdot. Il fut directeur pendant 15 ans.

La mort le frappa à l'improviste, non pas à l'imprévu. En effet, la veille, il écrivait au sujet d'une légère indisposition: « Espérons que ce ne soit pas grave; sinon, il faudra dire que ce moment-là nous l'avons attendu toute notre vie. Ce sera le moment de l'amour de Dieu ».

Il était directeur de la maison de Trévise; il l'avait été à Modène et à Parme. Il donna le meilleur de lui-même à la tête de la L.D.C. de Turin-Leuman. Il eut le souci constant de se mettre à l'écoute des signes des temps, surtout avec les jeunes. Il voulait être à la page. Ses deux grandes préoccupations: la congrégation et les vocations. Tel est son profil spirituel: affabilité, vue sereine et sûre des réalités de la foi.

Don Michel Fiorentino

* à Giovinazzo (Bari-Italie) 22.2.1910, † à Tarante (Italie) 28.8.1969 à 59 ans, 42 de prof., 33 de sacerdot.

Sa vie sacerdotale et religieuse s'écoula dans une obéissance humble et prompte. Il se dévoua dans l'enseignement, l'administration, la direction de Patronage, le ministère paroissial, l'aumônerie de communautés religieuses. Il vivait en présence de Dieu.

Don Antonin Ghidoni

* à Cibeno (Modène-Italie) 16.10.1914, † à Nave (Brescia-Italie) 19.6.1969 à 54 ans, 38 de prof., 27 de sacerdot.

Salésien affectueux, pieux, fidèle aux Règles, passionné pour les jeunes, ouvert à leurs justes exigences. Aimait Don Bosco et la con-

grégation. Très respectueux des Supérieurs, toujours prêt à seconder leurs désirs. Il avait un sens très vif du devoir, du travail méthodique et suivi.

Don Joseph Giuliano

* à Fontanile (Italie) 19.3.1885, † à Turin 30.8.1969 à 84 ans, 61 de prof., 53 de sacerdot.

Il termina sa longue vie dans des souffrances purificatrices qu'il supporta, plusieurs années durant, avec une résignation exemplaire. Il eut une grande estime pour la pauvreté et les traditions salésiennes. Professeur de mathématique, conseiller, préfet, il agit toujours avec un grand esprit de sacrifice.

Don Charles Gonzales

* à Sopenan (Colombie) 31.3.1911, † à Medellin (Colombie) 22.9.1969 à 58 ans, 39 de prof., 31 de sacerdot. Il fut directeur pendant 11 ans.

Déploya une activité extraordinaire. Doué du charisme de l'apostolat auprès de la jeunesse abandonnée. Fut le promoteur, le fondateur, l'organisateur de la « Cité Don Bosco », à Medellin, en faveur des enfants pauvres. Tout dévoué, il avait entrepris de nouvelles constructions; c'est alors qu'il fut terrassé par une longue et douloureuse maladie.

Don Charles Grützner

* à Neustadt (Allemagne) 4.6.1930, † à Helenenberg (Allemagne) 25.8.1969 à 39 ans, 9 de prof., 1 an de sacerdot.

Au scolasticat de théologie, s'enthousiasme pour les missions de la Corée du sud. Après l'ordination sacerdotale, s'adonne à des études de mécanique; son ministère en sera, pense-t-il, plus efficace. Un accident mortel vint briser, soudain, tous ses projets. On admirait chez lui: un zèle soutenu, une disponibilité désintéressée, un caractère invariablement gai et serein.

Don Louis Gwòdz

* à Kosztowy (Pologne) 17.6.1914, † à Goszcz (Pologne) 9.9.1969 à 55 ans, 33 de prof., 24 de sacerdot. Il fut directeur pendant 6 ans.

Ordonné, méthodique dans son travail. Entièrement dévoué à la congrégation et aux charges sacerdotales, se dépense au service de ses paroissiens jusqu'au dernier moment. Dicta, sur son lit de mort, une lettre de congé où il leur donne rendez-vous au Paradis.

Don Georges Henninger

* à Wiesbaden (Allemagne) 11.12.1908, † à Kastellaun (Allemagne) 2.9.1969 à 60 ans, 38 de prof., 30 de sacerdot.

Vie sacerdotale tout entière dépensée au service de la jeunesse dans l'enseignement et l'assistance. Passa 21 ans au Vénézuéla. De retour dans son pays, en 1956, est affecté à Marienhausen. Professeur compétent, assistant consciencieux, excellent catéchiste, il jouit de l'entière confiance des Supérieurs. Il désirait poursuivre son activité, il accepta, néanmoins, avec sérénité la volonté du Seigneur, et répondit joyeusement à son appel.

Coad. Tarcisius Hida

* à Kyoto (Japon) 8.10.1926, † à Tokyo 12.5.1969 à 42 ans, 21 de profession.

Après deux ans d'activité salésienne, fit une grave maladie; il en porta les séquelles jusqu'à la fin. Participait avec ponctualité et recueillement aux exercices de piété communautaires. Aimait le travail qui lui permettait d'aider la maison. Pauvreté sans faille. D'un caractère plutôt réservé, ce qui ne l'empêchait pas de semer la joie parmi ses confrères.

Coad. Henri Hotte

* à Vielsalm (Belgique) 10.8.1894, † à Grand-Halleux (Belgique) 22.10.1969, à 75 ans, 43 de prof.

Chargé du service de la cuisine dans les Maisons de formation. Il était conscient du service humble, délicat, précieux, mais aussi religieux qu'il rendait à la communauté. Il exerça l'apostolat de la prière et de l'exemple.

Don Ignace Jakubczyk

* à Orzegow (Pologne) 31.7.1886, † à Oswiecim (Pologne) 17.2.1969, à 82 ans, 63 de prof., 49 de sacerdot.

Dans sa longue vie salésienne, s'est toujours montré très bon. Professeur de philosophie, il était très aimé des abbés; il les comprenait.

Coad. François Jarek

* à Kwaczala (Pologne) 5.10.1892, † à Tuluá (Colombie) 3.7.1969 à 76 ans, 47 de profession.

Exerça les professions d'entrepreneur et de... tailleur. Religieux exemplaire, piété profonde. Pendant quelques années, il fut chargé du

« Dormitorio de niños probes », aujourd'hui « Cité Don Bosco » à Medellin.

Don Pierre Kelchtermans

* à Meeuwen (Belgique) 19.3.1927, † à Gent (Belgique) 25.6.1969 à 42 ans, 21 de prof., 13 de sacerdot.

Santé précaire. Caractère robuste. Suivit l'appel du Seigneur avec ardeur, devient un prêtre fervent, capable de souffrir et d'offrir ses souffrances pour le bien des âmes. Dévotion sincère envers Notre Dame Auxiliatrice. Bon et patient au confessionnal il y enseignait « les voies de la Miséricorde du Seigneur ».

Don Thomas Kelenc

* à Sv. Marjeta/Ptovio (Slovénie-Yougoslavie) 5.12.1901, † à Ljubljana (Yougoslavie) 1.10.1969, à 67 ans, 49 de prof., 40 de sacerdot. Il fut directeur pendant 10 ans.

Caractéristique de sa vie sacerdotale: prédication dans les missions populaires. Ame généreuse, toute de zèle. Dévotion fervente à Notre Dame Auxiliatrice et à saint Joseph. Caractère ouvert, aimable; apôtre zélé, très apprécié des confrères et des fidèles.

Don Charles Kurucz

* à Dunaföldvár (Hongrie) 18.10.1912, † à Nagysáp (Hongrie) 15.9.1969, à 56 ans, 39 de prof., 29 de sacerdot.

Au début de son sacerdoce, fut professeur de théologie. Après les événements de 1950 il administra, pendant 19 ans, la très pauvre paroisse de Nagysáp. Héroïque dans le don de sa personne, prudent dans l'administration, toujours aimé de la population. Ame candide, missionnaire authentique. Il collabora avec plusieurs curés voisins, s'offrit avec générosité pour toute espèce de ministère. L'affluence à ses funérailles, aussi bien des protestants que des catholiques, en firent un véritable triomphe.

Don Jean Lettieri

* à Payasandú (Uruguay) 28.8.1892, † à Montevideo (Uruguay) 27.9.1969 à 78 ans, 62 de prof., 52 de sacerdot. Il fut directeur pendant 5 ans.

Voici deux ans, il célébrait ses noces d'or. Sa vie sacerdotale se passa en diverses Maisons et Paroisses, en qualité de conseiller scolaire, catéchiste, directeur, curé, vicaire. Salésien 100%, il nous laisse en exemple: son amour du travail et des âmes.

Don Henri Luparia

* à Vignale-Montferrat (Italie) 22.3.1911, † à Cuneo (Italie) 28.10.1969 à 58 ans, 34 de prof., 25 de sacerdot.

Il acquit une grande maturité dans la pauvreté d'une famille foncièrement chrétienne ainsi que dans le véritable esprit salésien au Patronage « Michel Rua » de Turin. Aussi, devenu prêtre, ses préférences le portèrent toujours vers le Patronage, et, dans le Patronage, vers les petits. Il avait leur simplicité; il leur donna le goût de la vie surnaturelle, grâce à la bonne et pure pédagogie salésienne.

Don Evariste Mantero

* à Buenos Aires (Argentine) 15.12.1900, † à Buenos Aires, 15.11.1969, à 68 ans, 52 de prof., 42 de sacerdot. Il fut directeur pendant 20 ans.

Homme affable. Doué de belles qualités. Très modeste. Travailleur infatigable, malgré sa faible santé. Religieux, il se distingua par son observance religieuse, sa droiture, sa piété, son attachement à Don Bosco. Il se dépensa au service des jeunes comme enseignant efficace, sans ménagement et jusqu'au bout. Prêtre, animé de l'esprit de sacrifice, il fut apôtre au confessionnal, et par la prédication.

Coad. Frédéric Martinasso

* à Rubiana (Turin) 16.11.1883, † à San Benigno (Italie) 20.3.1969 à 85 ans, 65 de prof.

Humble, calme, joyeux, il passa toute sa longue vie à la Maison de San Benigno, dans les humbles et utiles travaux domestiques. Quand il fut dans l'impossibilité de travailler, il fit de la prière son travail quotidien, aux intentions des Supérieurs, pour les nécessités de la congrégation, dont il fut toujours le fils dévoué, affectionné.

Don Louis Mendonça

* à Récif (Brésil) 9.6.1896, † à Lajedo (Brésil) 16.7.1969, à 73 ans, 51 de prof., 44 de sacerdot.

Il consacra presque toute sa vie aux Ecoles professionnelles du Nord-est brésilien; puis, plusieurs années, au sud, à Rio de Janeiro. Vers la fin, il souffrit de troubles circulatoires, qu'il supporta avec une patiente résignation.

Coad. Alphonse Mikolajek

* à Ludgerstal (Tchécoslovaquie) 2.2.1891, † à Johnsdorf (Autriche) 6.9.1969 à 78 ans, 32 de prof.

Il entra chez Don Bosco à 44 ans, s'imprégna des vertus principales du bon salésien. Attaché à la vie commune, il sut mettre ses nombreux talents au service de la maison. Il eut le culte de la Sainte Vierge, l'amour des offices et du chant grégorien. Sa vie spirituelle était centrée sur Jésus-Eucharistie.

Don François-Xavier Niedermayer

* à Rinding (Allemagne) 19.12.1882, † à Benediktbeuern (Allemagne) 4.9.1969, à 86 ans, 64 de prof., 57 de sacerdot. Il fut directeur pendant 13 ans, et provincial pendant 18 ans.

C'est une des plus belles figures de notre congrégation dans l'histoire de son développement parmi les pays de l'Europe du centre. Il fit ses études en Italie. Après son retour en Allemagne, il y remplit les charges de professeur de morale et de directeur. Nommé provincial de la partie méridionale de l'Europe du centre, il sut donner une forte impulsion à notre Oeuvre. Par la fondation de nombreuses maisons, dans divers pays, il prépara l'érection de provinces spéciales dans chacun d'eux. Après la guerre, il retourna à Benediktbeuern, où il resta jusqu'à sa mort, d'abord, comme directeur, puis, comme professeur et confesseur.

Son expérience et sa science en matière religieuse lui avaient attiré vénération et affection, même en dehors de la congrégation, à tel point qu'évêques et provinciaux venaient solliciter ses conseils.

Quelle explication donner à un tel zèle, à une si grande activité? Sa foi intrépide, son attachement passionné à Don Bosco et à la congrégation.

Don Yves Paltrinieri

* à St. Félix (Modène-Italie) 18.12.1911, † là-même, 9.11.1969 à 57 ans, 41 de prof., 33 de sacerdot. Il fut directeur pendant 16 ans.

Physionomie attrayante de religieux et d'éducateur. Il a d'abord été professeur, puis, directeur à Milan, Novare et Florence. Aux capacités d'enseignant, aux dons d'organisateur, au charisme d'éducateur, il unissait un profond esprit religieux et sacerdotal.

En qualité de Délégué national pour les écoles salésiennes, il travailla à la coordination et à la revalorisation de l'école catholique. De longs mois de souffrance nous ont donné la mesure de son profond amour de Dieu.

Coad. Stanislas Pilypaitis

* à Mastaiciai (Lituanie) 24.9.1915, † à Lisbonne (Portugal) 19.10.1969 à 54 ans, 30 de prof.

A la fin de ses études, la situation politique ne lui permettant pas de rentrer dans son pays, il se rendit au Portugal, où il passa les meilleures années de sa vie religieuse. Plein de délicatesse pour tous, il se montrait lui-même très sensible aux marques d'amitié.

Don Ladislas Prus

* à Majdan Maly (Pologne) 23.8.1904, † à Wieckowice (Pologne) 17.10.1969 à 65 ans, 39 de prof., 29 de sacerdot.

Pendant la majeure partie de sa vie salésienne, il travailla dans la province de Pérou-Bolivie. De retour en Pologne, en 1958, il se dépensa dans plusieurs maisons. Il s'attira, partout et toujours, l'affection des confrères et la sympathie des gens. Discret envers tous; attentif à l'obéissance.

Don Joseph Quadrelli

* à Capezzano (Lucca-Italie) 15.12.1914, † à Valdivia (Chili) 2.8.1969 à 54 ans, 36 de prof., 27 de sacerdot. Il fut directeur pendant 20 ans.

Don Raphaël Rangel

* à Pamplonita (Colombie) 7.6.1916, † à Neiva (Colombie) 10.10.1969 à 53 ans, 30 de prof., 23 de sacerdot.

Il fut professeur, catéchiste, préfet. Caractère simple et gai, travailleur, attaché à la congrégation et à Don Bosco. Très estimé des confrères, des élèves et de tous ceux qui l'approchaient. Excellent musicien, il rehaussait la beauté des offices religieux, et l'attrait des séances récréatives familiales. Une soudaine défaillance du coeur nous a enlevé ce confrère en quelques heures.

Don Auguste Rossi

* à Occimiano (Italie) 17.11.1904, † à Courgnè (Italie) 6.9.1969 à 64 ans, 46 de prof., 38 de sacerdot. Il fut directeur pendant 21 ans.

Le Seigneur l'a rappelé à l'improviste. Après une première et grave attaque cardiaque, son âme trouvait le repos dans une attente consciente et sereine de la mort. Il fut conseiller des études, catéchiste et directeur. Autorité ferme, mais juste. Sa piété sincère anima une vie d'une observance exemplaire. Toute sa personne imposait à la fois le respect et la sympathie aux confrères, aux parents, aux jeunes gens.

Mgr. Sauveur Rotolo

* à Scanno (Aquila-Italie) 8.7.1881, † à Rome 20.10.1969, à 88 ans, 71 de prof.,

64 de sacerdot. Il fut directeur pendant 18 ans, pendant 17 ans, évêque titulaire de Nazianze, pendant 14 ans, évêque de Altamura et Acqua Viva delle Fonti.

Sa caractéristique personnelle était la bonté. Son accueil était toujours affable, marqué d'un sourire inaltérable. Ses manières pleines de distinction et d'amabilité lui attiraient la sympathie et la collaboration. Que les circonstances lui suggèrent une bonne oeuvre, aussitôt il s'y portait avec tout l'élan de sa générosité. Au sens propre du mot, il fut le bon pasteur de l'évangile: sa bonté était animée par un sens surnaturel profond et par un zèle à la fois tranquille et dynamique. De son activité pastorale longue, variée, féconde, il nous plaît de rappeler tout particulièrement l'assistance religieuse qu'il procura, au prix de grands sacrifices, aux colons des Marais Pontins, les secours matériels et spirituels qu'il apporta, pendant les heures terribles de la guerre, aux fidèles de Velletri.

Son souvenir et ses exemples resteront gravés dans les coeurs de ceux qui l'ont connu, qui l'ont aimé, qui furent aimés de lui.

Coad. Louis Fiorenzo Sanchez

* à Sigsig (Equateur) 17.2.1949, † à Limon (Equateur) 2.8.1969 à 20 ans, 2 de prof.

A peine au début de la vie religieuse, il avait déjà acquis estime et affection parmi les pensionnaires Shuaras. Il employait ses moments de loisir à des travaux manuels, et à mettre au point ses études et sa spiritualité. Il mourut accidentellement, emporté par le courant du fleuve.

Don Emile Scrosati

* à Tolosa (La Plata-Argentine) 3.8.1892, † à Rosario (Argentine) 16.11.1969 à 77 ans, 59 de prof., 51 de sacerdot. Il fut directeur pendant 25 ans.

Intelligence très brillante. Caractère dynamique, plein de courage pour entreprendre de nouvelles exploitations. Tel il apparut à la tête des Ecoles agricoles, sa spécialité. Bourru, mais bon coeur. Prêtre pieux et fervent, apôtre, il faisait passer son ardeur dans les âmes des jeunes, dont beaucoup devinrent prêtres.

Coad. Lazare Soto

* à Banuelos de Bureba (Burgos-Espagne) 27.2.1901, † à Bernal (Argentine) 21.11.1969 à 68 ans, 40 de prof.

Il consacra presque toute sa vie à l'apostolat dans les écoles d'agriculture. Son travail était une prière.

Don Jean Špec

* à Krizeca vas (Slovénie-Jougoslavie) 26.8.1908, † à Ljubljana 3.8.1969 à 61 ans, 41 de prof., 32 de sacerdot.

Les confrères gardent un souvenir « nostalgique » de sa gaieté, de sa sérénité, de sa grande ouverture de cœur. Fut un prédicateur recherché des exercices spirituels.

Don Jules Szabó

* à Nagykanizsa (Hongrie) 21.11.1887, † à Domaháza (Hongrie) 5.9.1969 à 81 ans, 54 de prof., 44 de sacerdot. Il fut directeur pendant 6 ans.

Pendant presque toute sa vie salésienne, il remplit la charge de préfet avec un grand esprit de sacrifice. Il était passionné pour la musique sacrée. Après la dispersion de 1950, il exerça la fonction de chantre-organiste à la paroisse. Il acquit la sympathie et la bienveillance de tous par son caractère enjoué.

Don Sidrac Vallarino

* à Portovenere (Italie) 26.5.1877, † à Barbacena (Brésil) 1.11.1969 à 92 ans, 73 de prof., 66 de sacerdot. Il fut directeur pendant 3 ans.

Il était le seul salésien vivant du Brésil qui avait vu Don Bosco. Très pieux, obéissant, il fut aussi un exemple de pauvreté et d'attachement à la Congrégation dans des charges de confiance comme celles de directeur et de maître des novices. Il mit au service de la jeunesse, en particulier, ses dons d'intelligence et de volonté.

Don Paul Villa

* à Lesmo (Italie) 6.2.1888, † à au Caire (Egypte) 18.10.1969 à 81 ans, 64 de prof., 55 de sacerdot. Il fut directeur pendant 6 ans.

Le Père Paul fut une des plus belles figures de la province du Proche-Orient, où il passa la plus grande partie de sa vie religieuse. Esprit ouvert, d'une extrême sensibilité, il fut professeur de musique, directeur. Pour lui, la classe était une mission; il l'aimait; il enseigna jusqu'à ses derniers jours. Il fut totalement prêtre, surtout dans le ministère de la Parole et du pardon. Il accepta, en pleine connaissance, le sacrifice de sa vie; et s'éteignit avec sérénité.

Don Jean Wielkiewicz

* à Nowy Targ (Pologne) 10.1.1899, † à Zdzieciol (Union Soviétique) 12.3.1969 à 70 ans, 51 de prof., 41 de sacerdot.

Etudia la théologie à Turin-Crocetta. Il enseigna, ensuite, dans les écoles techniques de Oswiecim et Wilno; fut préfet à Varsovie. Dans les trente dernières années, il fut curé en Russie. Salésien exemplaire et fidèle.

Coad. André Wiercigroch

* à Rajcza (Pologne) 18.8.1890, † à Lodz (Pologne) 1.6.1969 à 78 ans, 48 de prof.

Travailleur et pieux, il unit harmonieusement ces deux qualités. Très estimé et très aimé pour sa vie vraiment exemplaire.

Coad. Adalbert Wiertelak

* à Lakociny (Pologne) 14.4.1886, † à Plock (Pologne) 8.6.1969 à 83 ans, 59 de prof.

Il eut une vie pénible. Soldat, deux ans, durant la première guerre mondiale, il fut blessé et resta invalide. En dépit de ses souffrances, il travaillait la terre avec courage. Impliqué dans les vicissitudes de la seconde guerre mondiale, il dut rester en Russie pendant 20 ans. Sa plus grande joie fut de pouvoir, ensuite, reprendre la vie salésienne avec ses confrères.

Don Bruno Woithon

* à Berlin 17.4.1901, † à Villach (Autriche) 4.9.1969 à 68 ans, 47 de prof., 38 de sacerdot. Il fut directeur pendant 12 ans.

Il se dépensa dans plusieurs oeuvres. La beauté du temple de Dieu fut le souci constant de son zèle sacerdotal. Sa charité profonde, universelle, sa bonté affable, cordiale, salésienne prenaient leur source dans une dévotion spéciale au Coeur de Jésus et à Notre Dame Auxiliatrice.

Don Louis Zaramella

* à Arcella-Padova (Italie) 30.12.1890, † à Conception (Chili) 1.7.1969 à 78 ans, 37 de prof., 36 de sacerdot.

Don Joseph Zöllner

* à Altforweiler (Allemagne) 20.1.1901, † à Sarrebrück (Allemagne) 23.10.1969 à 68 ans, 42 de prof., 34 de sacerdot. Il fut directeur pendant 6 ans.

Prêtre fervent, il garda son âme en paix dans les heures difficiles. Il fit preuve d'une prudence et d'une habileté exceptionnelles dans les affaires. Grâce à une dévotion extraordinaire envers Notre Dame Auxiliatrice, il réussit à bâtir de nombreux édifices dans la province; sans jamais faire de dettes.

4° Elenco 1969

N.	COGNOME E NOME	LUOGO DI NASCITA	DATA DI NASC. E MORTE	ETÀ	LUOGO DI MORTE	ISP.
124	Ch. AMOR Pietro	El Casar (E)	29.6.1950	20.8.1969	19	El Royo (E)
125	Coad. ASSENNATO Michele	Agira (I)	26.3.1886	27.11.1969	83	Messina (I)
126	Sac. BESLAY Giulio	Pleugneuc (F)	24.12.1890	16.9.1969	78	Caen (F)
127	Coad. BLANCO Michele	León (S)	24.8.1890	15.10.1969	78	Jauraté (BR)
128	Sac. CARAMASCHI Ermidoro	Polesine (I)	30.6.1875	3.10.1969	94	Soverato (I)
129	Sac. CARIA Arturo	Guasila (I)	8.8.1900	11.9.1969	69	Perugia (I)
130	Sac. CASTELO Giuseppe	Penipe (EC)	28.8.1885	7.11.1969	84	Guayaquil (EC)
131	Sac. CERVIO Angelo	Castelnovetto (I)	27.7.1899	17.5.1969	69	Brescia (I)
132	Coad. CHROBOCZEK Pietro	Siedlisko (PL)	18.10.1894	20.10.1969	75	Oświęcim (PL)
133	Sac. CYRONEK Adamo	Wilno (PL)	16.8.1907	8.6.1969	61	Kolobrzek (PL)
134	Sac. DE PAOLI Giacomo	San Francisco (RA)	12.4.1895	18.11.1969	74	Buenos Aires (RA)
135	Sac. DISTEFANO Alfio	Trecastagni (I)	24.10.1901	5.9.1969	67	Trapani (I)
136	Sac. ECHEA Leonida	Andahuailillas (PE)	28.1.1902	27.9.1969	67	Callao (PE)
137	Sac. FARIA Amerigo	Murias (Pt)	20.9.1919	8.8.1969	49	Lisboa (Pt)
138	Sac. FERRARI Angelo	Borghetto Lodigiano (I)	1.11.1909	24.11.1969	60	Treviglio (I)
139	Sac. FIORENTINO Michele	Giovinazzo (I)	22.2.1910	28.8.1969	59	Taranto (I)
140	Sac. GHIDONI Antonio	Cibeno da Carpi (I)	16.10.1914	19.6.1969	54	Nave (I)
141	Sac. GIULIANO Giuseppe	Fontanile (I)	19.3.1885	30.8.1969	84	Torino (I)
142	Sac. GONZALES Carlo	Sopetrán (CO)	31.3.1911	22.9.1969	58	Medellín (CO)
143	Sac. GRÜTZNER Carlo	Neustadt (D)	4.6.1930	28.5.1969	39	Helenenberg (D)
144	Sac. GWÖZDZ Luigi	Kosztoy (PL)	17.6.1914	9.9.1969	55	Goszcz (PL)
145	Sac. HENNINGER Giorgio	Wiesbaden (D)	11.12.1908	2.9.1969	60	Kastellaun (D)
146	Coad. HIDA Tarcisio	Kyoto (GIAP)	8.10.1926	12.5.1969	42	Tokyo (GIAP)
147	Coad. HOTTE Enrico	Vielsalm (B)	10.8.1894	22.10.1969	75	Grand-Halleux (B)
148	Sac. JAKUBCZYK Ignazio	Orzegów (PL)	31.7.1886	17.2.1969	82	Oświęcim (PL)
149	Coad. JAREK Francesco	Kwaczala (PL)	5.10.1892	3.7.1969	76	Tuluá (CO)

150	Sac.	KELCHTERMANS Pietro	Meeuwen (B)	19.3.1927	25.6.1969	42	Gent (B)	Wo
151	Sac.	KELENC Tommaso	Sv. Marjeta (YU)	5.12.1901	1.10.1969	67	Ljubljana (YU)	Ju
152	Sac.	KURUCZ Carlo	Dunaföldvár (H)	18.10.1912	15.9.1969	56	Nagysáp (H)	Un
153	Sac.	LETTIERI Giovanni	Paysandú (U)	28.8.1891	27.9.1969	78	Montevideo (U)	U
154	Sac.	LUPARIA Enrico	Vignale Mont. (I)	22.3.1911	28.10.1969	58	Cuneo (I)	Sb
155	Sac.	MANTERO Evaristo	Buenos Aires (RA)	15.12.1900	15.11.1969	68	Buenos Aires (RA)	BA
156	Coad.	MARTINASSO Federico	Rubiana (I)	16.11.1883	20.3.1969	85	S. Benigno Canav. (I)	Sb
157	Sac.	MENDONÇA Luigi	Recife (BR)	9.6.1896	16.7.1969	73	Lajedo (BR)	RE
158	Coad.	MIKOLAJEK Alfonso	Ludgerstal (CS)	2.2.1891	6.9.1969	78	Johnsdorf (A)	AU
159	Sac.	NIEDERMAYER Fr. Saverio	Rinding (D)	19.12.1882	4.9.1969	86	Benediktbeuern (D)	Mu
160	Sac.	PALTRINIERI Ivo	S. Felice sul Panaro (I)	18.12.1911	9.11.1969	57	S. Felice sul Panaro (I)	Ro
161	Coad.	PILYPATIS Stanislo	Mastaičiai (LI)	24.9.1915	19.10.1969	54	Lisboa (PT)	Pt
162	Sac.	PRUS Ladislao	Majdan Maly (PL)	23.8.1904	17.10.1969	65	Wiekowice (PL)	Kr
163	Sac.	QUADRELLI Giuseppe	Capezzano (I)	15.12.1914	2.8.1969	54	Valdivia (RCH)	Cl
164	Sac.	RANGEL Raffele	Pamplonita (CO)	7.6.1916	10.10.1969	53	Neiva (CO)	Bg
165	Sac.	ROSSI Augusto	Occimiano (I)	17.11.1904	6.9.1969	64	Cuorgnè (I)	Sb
166	Mons.	ROTOLO Salvatore	Scanno (I)	8.7.1881	20.10.1969	88	Roma (I)	Ro
167	Coad.	SANCHEZ Luigi Fior.	Sigisig (EQ)	17.2.1949	2.8.1969	20	Limón (EQ)	Cc
168	Sac.	SCROSATI Emilio	Tolosa (RA)	3.8.1892	16.11.1969	77	Rosario (AR)	Rr
169	Coad.	SOTO Lazzaro	Bañuelos de Bureba (E)	27.2.1901	21.11.1969	68	Bernal (RA)	LP
170	Sac.	ŠPEC Giovanni	Križeva vas (YU)	28.6.1908	3.8.1969	61	Ljubljana (YU)	Ju
171	Sac.	SZABO Giulio	Nagykanizsa (H)	21.11.1887	5.9.1969	81	Domaháza (H)	Un
172	Sac.	VALLARINO Sidrac	Portovenere (I)	26.5.1877	1.11.1969	92	Barbacena (BR)	BH
173	Sac.	VILLA Paolo	Lesmo (I)	6.2.1888	18.10.1969	81	Cairo (Egitto)	Or
174	Sac.	WIELKIEWICZ Giovanni	Novy Targ (PL)	10.1.1899	12.3.1969	70	Zdziesiol (URS)	Ló
175	Coad.	WIERCIGROCH Andrea	Rajcza (PL)	18.8.1890	1.6.1969	78	Lódz (PL)	Ló
176	Coad.	WIERTELAK Adalberto	Lakociny (PL)	14.4.1886	8.6.1969	83	Plock (PL)	Ló
177	Sac.	WOITHON Bruno	Berlino (D)	17.4.1901	4.9.1969	68	Villach (A)	Kö
178	Sac.	ZARAMELLA Luigi	Arcella (I)	30.12.1890	1.7.1969	78	Concepción (RCH)	Cl
179	Sac.	ZÖLLNER Giuseppe	Altforweiler (D)	20.1.1901	23.10.1969	68	Saarbrücken (D)	Kö